



HAL
open science

Comment appliquer l'activité physique au tourisme en contexte rural : entre passé associatif et avenir commercial ?

Joris Petitmangin

► To cite this version:

Joris Petitmangin. Comment appliquer l'activité physique au tourisme en contexte rural : entre passé associatif et avenir commercial ?. Sociologie. 2013. hal-01864980

HAL Id: hal-01864980

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01864980v1>

Submitted on 30 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Société »

Parcours « activités corporelles santé et société »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

Comment appliquer l'activité physique au tourisme
dans un contexte rural : entre passé associatif et
avenir commercial ?

présenté par

Joris Petitmangin

Maître de stage : Xavier, Gouery, Directeur de la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine, Toul

Guidant universitaire : Gil DENIS, Directeur du Master PROJTER, Université de Lorraine

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont apporté leur aide dans la réalisation de ce mémoire ainsi qu'au cours de cette année universitaire :

Je souhaiterais remercier tout particulièrement M.Denis, guidant universitaire, pour m'avoir donné l'opportunité d'intégrer le Master Proj&Ter. Ainsi que pour sa disponibilité, sa patience et ses judicieux conseils, qui m'ont accompagné tout au long de ma réflexion.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des enseignants et intervenants du Master Proj&Ter qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires.

Je remercie aussi la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine, qui m'a offert l'opportunité de réaliser ce stage dans un cadre agréable, professionnel et formateur. Je tiens à remercier spécialement M. Xavier Gouery, directeur de la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine, qui m'a fait confiance et m'a fait partagé son expérience.

Merci à mes collègues, Nathalie, Stéphane, Julie, Armgard, Neleke, Elyse et Caroline, pour leurs conseils tout au long du stage.

Merci aussi Hélène et Chloé, mes deux collègues stagiaires, pour notre travail d'équipe.

Merci, Pauline et Charles, pour votre aide et soutien apporté à la relecture de ce mémoire.

SIGLES & ABBREVIATIONS

AEVV : L'Association Européenne des Voies Vertes:

AP: Activité Physique

APS: Activité Physique et Sportive

CIADT : Comité interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire

CG54 : Conseil Général de Meurthe et Moselle

CRL : Conseil Régional de Lorraine

CRT : Comité Régional du Tourisme

DGCIS : Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

EPCI: Établissement Public de Coopération Intercommunale

ESANE : Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise

FEDER : Fond Européen de Développement Régional

FFCT: Fédération Française de Cyclotourisme

FSE : Fond Social Européen

GAL : Groupe d'Action Local

INPES : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale

PNAPS : Plan national activités physiques et sportives

PNNS : Plan National Nutrition Santé

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

OSM : Open Street Map

SN3V : Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes

VNF : Voies Navigables de France

SOMMAIRE

Chapitre 1 : La Santé, l'activité physique, le bien être et le tourisme	11
I. Santé & L'activité physique	11
1. La santé, toute une histoire	11
2. La santé aujourd'hui.....	12
A. La santé vu par la promotion de la santé.....	12
B. Les déterminants de la santé	13
C. Des déterminants de la santé à l'abandon : le paradoxe.....	14
II. Une des clés de la santé : L'activité physique.....	15
1. Contexte de l'activité physique.....	15
2. Inactivité physique & sédentarité.....	16
3. Bénéfice de l'Activité physique sur la santé	16
A. Physique.....	16
B. Psychologique.....	17
C. Bien être.....	18
4. Les facteurs déterminants de l'activité physique	19
5. L'activité physique en France	21
III. La transversalité de la santé & de l'activité physique	23
1. L'ouverture sectorielle de la santé	23
2. Exemple de transversalité : l'urbanisme et la santé	24
3. Santé et tourisme, un dénominateur commun : Le bien être	25
III. Le tourisme	26
1. Problématique du tourisme en France.....	27
A. La Première destination mondiale	27
B. 9ème rang mondial en dépense par touriste.....	28
2. Le tourisme en Lorraine.....	29
A. Le tourisme en Lorraine en quelques chiffres.....	29
B. Profil de la clientèle touristique lorraine.....	31
C. Diagnostic du tourisme en Lorraine.....	33
D. Orientation touristique du Conseil Régional de Lorraine	35
E. Critiques du schéma touristique LORRAIN 2013-2020.....	36
3. Le tourisme actif	38
A. Les pratiques dominantes en tourisme actif.....	38
B. Exemple du tourisme actif à vélo.....	39
C. Les enjeux du tourisme à velo	45
D. Un développement rural.....	49
IV. Benchmarking des offices du tourisme : offre de vélo tourisme.....	50
1. L'offre de velo tourisme en Europe	50
A. Contexte du tourisme à vélo européen.....	50

B.	Les offres en Europe	52
2.	L'offre de velo tourisme en France	53
A.	Contexte tourisme à vélo en France	53
B.	Les offres tourisme à vélo en France	55
3.	L'offre de velo tourisme En lorraine	57
A.	Contexte du tourisme à vélo en Lorraine	57
B.	Les offres tourisme à velo en Lorraine	58
Chapitre 2 : Du tourisme vers l'activité physique: Exemple de la maison du tourisme en Pays terres de Lorraine		59
I.	Les maisons du tourisme : l'origine	59
II.	La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine	61
A.	Une origine liée à l'association de promotion des ensembles touristiques des Boucles de la Moselle	61
B.	Présentation du Pays Terres de Lorraine	62
C.	La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine : La création	64
D.	Objectifs & Missions : Entre base associative et avenir commercial	66
III.	Solutions de la Maison du tourisme en matière de tourisme actif	67
1.	Vélotourisme de séjours en groupe	67
A.	Le produit	67
B.	Objectifs du séjours cyclotouristique	70
2.	Les outils de promotion et de communication	71
A.	Le Vélo Gourmand, entre Eductour et animation locale	71
B.	La Colline à vélo: de l'excursionisme	73
C.	Soutien à l'événementiel existant	74
3.	LEADER, financeur du développement rural	75
A.	Origine des financements Européens	75
B.	Axe 4 Leader : Une méthode de mise en oeuvre	76
C.	Le développement du cyclotourisme et LEADER axe 4	77
4.	Favoriser l'environnement de la pratique	78
A.	La Boucles de la Moselle et ses problématiques	78
B.	Carte des boucles de la Moselle	80
IV.	Prospectives des APS touristiques	82
1.	Le développement cyclotouristique en Pays terres de Lorraine	82
1.	Vers une labellisation des Boucles de la Moselle ?	83
2.	D'autres activités physiques comme supports touristiques ?	84
B.	Activités à venir	84
C.	Activités physiques touristiques concevables en pays terres de Lorraine	84
3.	Un nouveau profil d'emploi lié aux APS touristiques ?	85

INTRODUCTION

« SI LE VIN DISPARAISSAIT DE LA PRODUCTION HUMAINE, IL SE FERAIT DANS LA SANTE ET DANS L'INTELLIGENCE UN VIDE, UNE ABSENCE PLUS AFFREUSE QUE TOUS LES EXCES DONT ON LE REND COUPABLE. »

CHARLES BAUDELAIRE

Le vin, liquide symbole du terroir et de la jovialité, parfois classifié « d'inadapté » à la santé, puis au rythme des saisons, jugé « miraculeux » si consommé avec modération, est un symbole fort de la France. Et si ce vin, devenait un outil santé indéniable, non pas par sa consommation, mais par l'utilisation de son image ?

Le vin est un levier touristique important, des centaines de milliers de personnes se déplacent sous prétexte de la découverte vinicole. Un tourisme qu'il est possible de mettre au service de la santé, par l'intermédiaire de l'activité physique et du bien être. Il est possible de capter cette population en l'incitant à découvrir l'aspect vinicole, de manière douce et différente, par la pratique du vélo, ou encore de la marche, plutôt que par le classique « bus de tourisme ».

En appliquant cette logique de levier touristique au service de l'activité physique et de la santé, on peut approcher d'autres thématiques, la découverte du patrimoine, la gastronomie, la culture, la nature etc. Cette stratégie de promotion de l'activité à la fois touristique et physique, appelée tourisme actif, souligne l'importance de la transversalité de la santé.

Une santé qui s'émancipe et se décomplexé, ne se limitant plus à un aspect purement physique, mais s'ouvrant à la diversité des bienfaits. Le plaisir, la détente, en résumé ; le bien être sont des éléments communs à la notion de tourisme et de santé, leur rapprochement devient donc inéluctable, sans pour autant se limiter à une approche balnéaire ou thermale.

A l'image du développement durable, qui est une composante liée à une multitude de domaines, la santé et l'activité physique peuvent s'implanter dans de nombreux projets transversaux. Cela implique d'apprendre aux professionnels de la santé et de la déterminante activité physique, d'explorer d'autres environnements, comme ici le tourisme.

« JE N'AIME PAS LA CAMPAGNE. C'EST UN TOMBEAU QUI EST
BON POUR LA SANTÉ. »

DE SYDNEY SMITH

Et si ce lien entre activités touristiques et activités de santé, pouvait aussi nourrir des intérêts sociaux économiques ? A la jonction de ces deux domaines, on trouve la notion de temporalité raisonnée, ou plus simplement prendre son temps et « profiter ». N'est ce pas là, un hymne au décalage temporel entre le monde rural et urbain ? Cette forme de tourisme lent, pourrait-il s'appliquer en contexte rural ?

Ce pari sur l'avenir, ce pari sur la ruralité, ce défi sur la jonction tourisme et santé, la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine, a décidé de le relever, sur un territoire impliquant des spécificités rurales, un patrimoine riche, et une volonté de promouvoir l'activité physique.

Pour comprendre au mieux les enjeux de telles ambitions, nous allons définir, le contexte de la santé, du tourisme, de l'activité physique, à l'échelle européenne, nationale et régionale. Mais, tout d'abord, que représente la santé ?

CHAPITRE 1 : LA SANTE, L'ACTIVITE PHYSIQUE, LE BIEN ETRE ET LE TOURISME

I. SANTE & L'ACTIVITE PHYSIQUE

1. LA SANTE, TOUTE UNE HISTOIRE

Chaque matin nous faisons référence à notre santé et à son histoire, en avons-nous conscience ? Derrière la phrase anodine « *comment allez-vous ?* » se cachent de riches évolutions en matière de santé. En effet, au moyen âge le salut était directement associé à la santé à travers la formule devenue politesse « *comment allez-vous du ventre ?* ». Cette question sous entend les priorités de cette époque, où la moindre douleur au ventre pouvait causer la mort (CANGUILHEM 1979).

Le concept de santé est en constante évolution, la première édition du dictionnaire de l'Académie Française en 1694 fait référence à la santé sous les termes suivant : « *Etat de celui qui est sain, qui se porte bien.* » (Académie Française 1694). Cette définition affirme que la santé se limite au fait de pouvoir « se porter », implicitement être capable d'être debout. Déjà en 1964, la notion de déplacement et d'autonomie fait référence.

Au XVIII^e siècle avec l'évolution de la médecine caractérisée par la découverte des microbes, on conçoit la possibilité d'éviter les maladies physiques par nos propres actions. Les mesures d'hygiène individuelles et les actions sociales sont les outils de cette vision de la santé. On assiste donc à la définition de santé par la négative, on sait ce qu'elle n'est pas : « *La santé est une absence de maladie.* »

Les évolutions liées à la médecine en 1946 telles que la pénicilline et les antibiotiques ont permis de combattre radicalement de nombreuses maladies. Après la seconde guerre mondiale l'Organisation Mondiale de la Santé définit ainsi la santé par « *Un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité* ». (OMS 1946)

René Dubos ajoute la notion « *d'épanouissement de chacun dans le milieu où il vit* » (Dubos 1973). Il est intéressant de voir que la réduction du nombre de maladies a poussé la société à prendre en compte une dimension plus humaine de la santé, élargissant ainsi son champ d'action et les actions visant à la promouvoir.

2. LA SANTÉ AUJOURD'HUI

A. LA SANTE VU PAR LA PROMOTION DE LA SANTE

La promotion de la santé est définie par la charte d'OTTAWA de 1986:

« La santé est la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme un but de la vie. Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. »

(OMS 1986)

Cette définition ouvre un champ considérable d'actions pour interagir sur la santé. Par ailleurs, l'aspect social est nettement mis en valeur. Pour travailler sur ce type de projets, la charte d'OTTAWA de 1986 met en avant cinq axes de travail pour la promotion de la santé :

- Créer des milieux favorables
- Renforcer l'action communautaire
- Développer des aptitudes personnelles
- Elaborer une politique publique saine
- Réorienter les services de santé

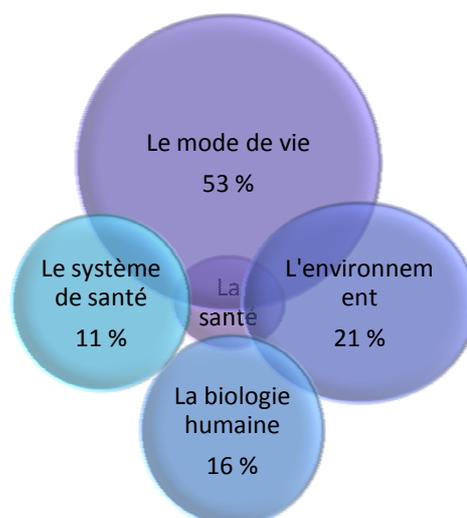
Ces axes ont pour objectifs de créer des projets qui facilitent le choix de politique publique saine dans des projets sanitaires ou non. Les projets de notre société sont complexes et imbriqués, on ne peut séparer la santé des autres objectifs. Ainsi, une double intervention, à la fois communautaire et individuelle est nécessaire. La participation communautaire au projet, si l'on veut stimuler le soutien social et obtenir de l'implication personnelle, et la formation individuelle pour donner les clés de la gestion de sa santé.

De plus, la mise en place d'une politique de santé multisectorielle impose la réorganisation des services non sanitaires pour une meilleure prise en charge des nouvelles menaces et opportunités qui feront apparition dans les projets. Au delà de la vision de la promotion de la santé, quatre déterminants majeurs ont été repérés comme influençant la santé.

B. LES DETERMINANTS DE LA SANTE

- **La biologie humaine :** Nous ne sommes pas tous biologiquement égaux à la naissance. Ainsi notre patrimoine génétique nous apporte des forces et des faiblesses, qui nous conduiront à réagir plus ou moins bien face à la vieillesse, au handicap et à la maladie. (Genver 1976) Personne ne reçoit les mêmes qualités à la naissance et de plus, tout être vivant réagit différemment aux processus de vieillissement. On attribue à ce facteur 16% d'incidence sur la santé d'un individu, visible en figure 1. (Latouche 1995)
- **L'environnement :** L'environnement se traduit par l'ensemble des milieux dans lesquels nous évoluons physiquement, mais aussi mentalement et socialement. L'environnement aurait une incidence à hauteur de 21 % sur la santé. (Genver 1976)
- **Le mode de vie :** Ce facteur influencerait la santé à 53 %. Le mode de vie regroupe l'ensemble des actions de l'homme, de son alimentation, de l'usage des médicaments, de son activité physique. (Genver 1976)
- **Le système de santé :** Le système de santé impacte la santé à hauteur de 11% . Ce système de santé est caractérisé par l'ensemble des prestations de santé. (Genver 1976)

FIGURE 1 : LES QUATRE DETERMINANTS DE LA SANTE ET LEURS IMPACTS SUR LA SANTE EN POURCENTAGE



SOURCE : GENVER 1976

C. DES DETERMINANTS DE LA SANTE A L'ABANDON : LE PARADOXE

Paradoxalement, 90% des dépenses sont affectées à un seul déterminant de santé : le système de santé. Alors que ce même déterminant n'impacte la santé qu'à hauteur de 11%. (Genver 1976)

En comparaison, seulement 1,5% des dépenses sont voué au style de vie, alors que son impact sur la santé est à hauteur de 43%. Il y a donc un décalage entre les ressources allouées et l'impact qu'elles ont sur la santé. Les projets voulant impacter la santé doivent donc cibler prioritairement les autres déterminants dans un souci d'efficience.

Un tel paradoxe nous laisser penser qu'en matière de projet de santé, nous avons une marge considérable de progression pour un investissement modéré. Un des investissements particulièrement efficaces en matière de santé est l'activité physique.

II. UNE DES CLES DE LA SANTE : L'ACTIVITE PHYSIQUE

1. CONTEXTE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

L'activité physique est un déterminant de la santé, elle est définie par toutes activités qui augmentent la consommation d'énergie au dessus du seuil du métabolisme basal. (PNAPS 2008) Elle ne se limite donc pas à la pratique sportive, mais à tout mouvement de la vie quotidienne. Voir figure 2.

L'activité physique est caractérisée par quatre facteurs : l'intensité, la durée, la fréquence et le contexte de la pratique. L'intensité représente la quantité d'effort pour une activité donnée. La fréquence représente le nombre de pratique de l'activité physique.

FIGURE 2 : LES FACTEURS DE L'ACTIVITE PHYSIQUE



SOURCE : PNAPS 2008

Le Plan National Nutrition Santé identifie trois contextes de pratique d'activité physique : (PNNS 2001)

- Lors des activités professionnelles
- Dans le cadre domestique et de la vie courante (par ex. transport)
- Lors des activités de loisirs (incluant les activités sportives).

L'activité physique s'étend à tous les stades de la vie. Ce qui pose la question des moyens pour atteindre les personnes à travers l'organisation de leur vie.

2. INACTIVITE PHYSIQUE & SEDENTARITE

Par opposition à l'activité physique, l'inactivité physique est moins bien définie, mais on retiendra que l'inactivité physique est souvent évaluée par l'absence d'activité physique de loisirs. Elle ne représente pas seulement une activité physique faible ou nulle, mais correspond à des occupations spécifiques dont la dépense énergétique est proche de la dépense de repos. (PNNS 2011)

Cette notion n'est pas à confondre avec la sédentarité qui est bien différente. En effet, la sédentarité est caractérisé par le temps passé assis. (PNNS 2011) Les états d'inactivité physique et de sédentarité possèdent une physiologie différente. Plus perturbant, une personne active peut aussi être sédentaire au vue des définitions citées précédemment.

Ainsi, une personne assise toute la journée, considéré comme sédentaire, mais qui pratique une activité physique d'au moins 30 minutes dans la journée devient ainsi un « sédentaire actif ».

3. BENEFICE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE SUR LA SANTE

A. PHYSIQUE

Au niveau populaire, il est largement reconnu que le « sport est bon pour la santé ». Cependant, l'importance de la prévention sur certaines pathologies est encore ignorée. Le rapport Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, met en évidence l'impact de l'activité physique sur ces maladies. (INSERM 2008)

Les impacts positifs physiques suivants on été très largement démontrés:

- Sur le plan musculaire
 - Prévient des maladies métaboliques. (Halimi 2010)
 - Améliore les défenses antioxydantes (Médecine interne 2001)

- Prévient la perte de masse musculaire due au vieillissement (Bassey 1993)
- Réduit la mortalité (INSERM 2008)
- Sur le plan osseux (INSERM 2008)
 - Création du capital osseux, chez les enfants entre 10 et 18 ans (Brousse 1999)
 - Favorise le maintien du capital osseux (Brousse 1999)
- Prévient le déclin des fonctions immunitaires (INSERM 2008)
- Favorise un bon fonctionnement du cerveau
 - Limite le vieillissement physiologique (INSERM 2008)
 - Résistance à la maladie d'Alzheimer (Podewils 2001)

A ces impacts physiques s'ajoutent des impacts psychologiques, d'un intérêt grandissant.

B. PSYCHOLOGIQUE

L'impact positif de l'APS sur la santé ne se limite pas à des effets physiques. Une part importante des bienfaits de l'APS se situe au niveau psychologique, ainsi on peut assister aux bénéfices suivants : (INSERM 2008)

- Prévention et diminution du niveau de dépression (Scully et al. 1998)
- Réduction de l'anxiété (Herring 2010)
- Réduction du stress (INSERM 2008)
- Prévient les troubles émotionnels (Raglin 1990)

Cet impact positif est d'autant plus intéressant lorsqu'on le compare à la hausse de consommation d'antidépresseurs, multipliée par huit en vingt ans. (Bellamy 2004)

L'activité qui se dit « physique » peut être considérée, au vu de ses impacts psychologiques, comme une tout autant activité « mentale ».

C. BIEN ETRE

De plus, l'APS joue un rôle important sur le bien être. Pour comprendre au mieux, l'intérêt en matière de bien être, il convient avant tout de définir cette notion :

D'après Ryff et Keyes (1995) le bien-être est constitué par :

- une bonne estime de soi et une évaluation positive de sa vie
- de bonnes relations avec les autres
- une sensation de maîtrise sur sa vie et son environnement
- la sensation de pouvoir prendre ses propres décisions et d'être autonome
- donner un sens à sa vie
- se sentir dans la continuité de son développement personnel.

Et selon Netz et coll. (2005), le bien-être est la résultante de quatre dimensions :

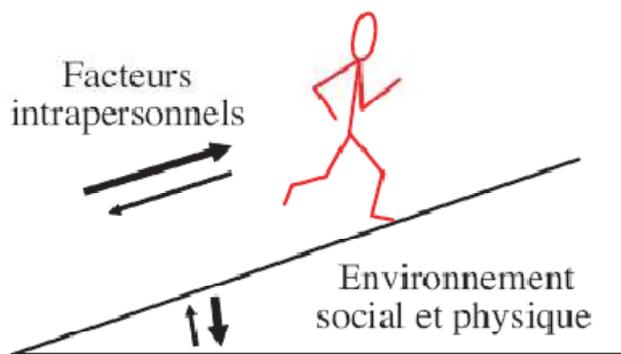
- Bien-être émotionnel (anxiété, stress, énergie, vigueur...)
- Perception de soi (estime de soi...)
- Bien-être physique (état de santé, douleur...)
- Bien-être perçu (qualité de vie...)

Sur ces deux visions du bien être, on note une amélioration lors de la pratique d'APS. Pour exemple, on assiste à une amélioration de l'estime de soi chez les personnes entre 55 et 75 ans, et un meilleur bien-être général chez les adolescents en période de crise adolescente. Ensuite, la qualité de vie définie par « satisfaction du sujet par rapport à sa vie quotidienne » (Inserm 2008) est améliorée, comme l'a montré une étude, pour les sujets de 18 à 64 ans. (Delignières 2004)

4. LES FACTEURS DETERMINANTS DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

Il ne suffit pas de vanter l'activité physique pour qu'elle soit aussitôt pratiquée et qu'elle bénéficie d'une réelle promotion. D'autres éléments complexes rentrent en jeu dans la prise de décision liée à la pratique physique, visible en figure 3.

FIGURE 3 : LE ROLE DES FACTEURS INTRAPERSONNELS ET DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE SUR LES COMPORTEMENTS D'ACTIVITE PHYSIQUE



SOURCE : INPES, PROMOUVOIR L'ACTIVITE PHYSIQUE DES JEUNES

- **Les premiers facteurs sont d'ordre intrapersonnel**

Ce sont les attitudes, connaissances et valeurs qui nous définissent. On y retrouve des facteurs génétiques et biologiques, le sexe, l'âge, mais aussi différents facteurs intellectuels et émotionnels, visible en Figure 4.

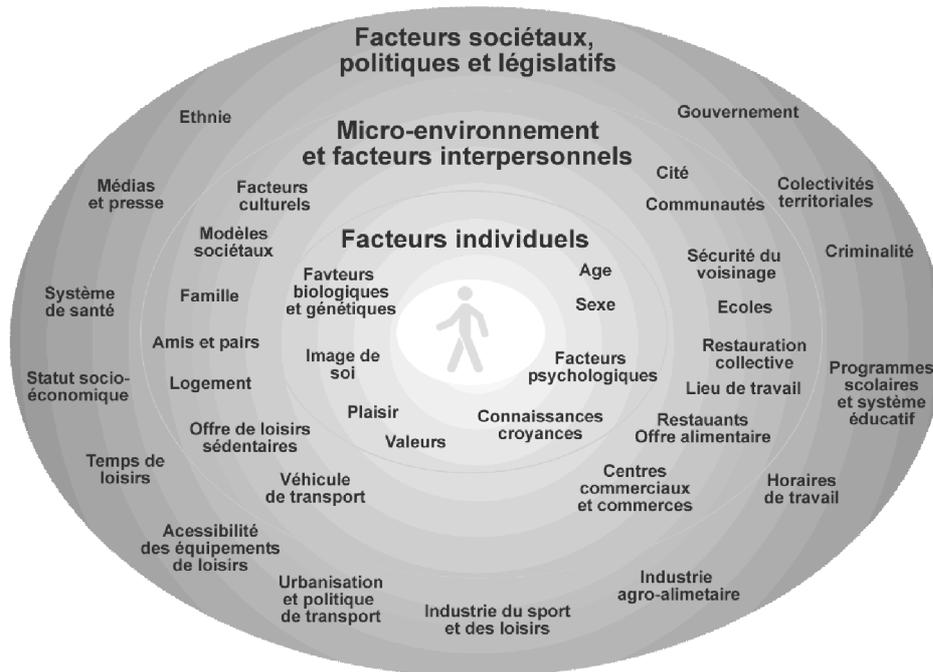
Les facteurs psychologiques sont représentés par les croyances, le vécu et la confiance des individus en leur capacité à réaliser une activité physique ou à rechercher le soutien et les moyens pour y parvenir. Ils concernent aussi les bénéfices perçus : plaisir et convivialité plutôt que connaissance des effets sur la santé

- **Les facteurs interpersonnels et sociaux**

L'entourage social (amis, enseignants, éducateurs, personnel de santé, famille) influence très largement les pratiques physiques. Une famille physiquement active crée en quelques sorte un environnement plus favorable à la pratique des enfants.

La famille joue aussi un rôle motivationnel important à travers les encouragements à l'activité, l'inscription au plus jeune âge à des activités physiques et une vision conviviale des APS.

FIGURE 4 : LES FACTEURS INDIVIDUELS, SOCIÉTAUX ET LE MICRO ENVIRONNEMENT. BOOTH 2001



SOURCE : INPES, PROMOUVOIR L'ACTIVITE PHYSIQUE DES JEUNES

- **L'environnement, le micro-environnement et le macro-environnement**

- **Le micro-environnement** correspond au milieu de vie de l'individu. Ici, les facteurs d'influences de la pratique sont essentiellement liés à l'accessibilité des lieux propre à l'activité physique (piste cyclable, voies vertes, chemin piéton.) et des équipements sportifs.

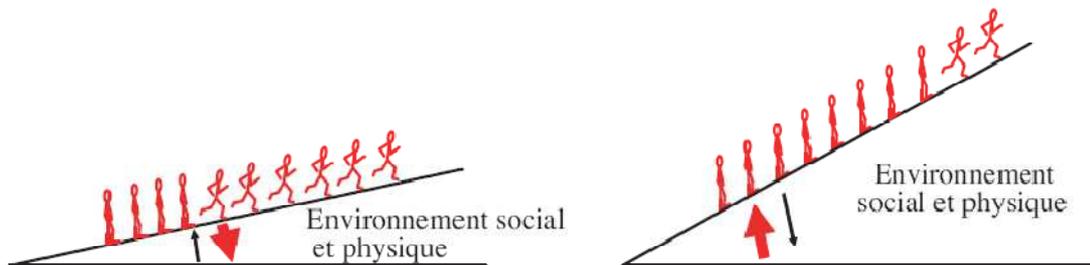
Différents types d'accessibilités sont ainsi définis : spatiale, temporelle, financière, organisationnelle (telle que les heures d'ouverture) mais aussi l'acceptabilité, avec par exemple les différents types d'offres d'activités physiques et sportives. (INPES 2010)

- **Le macro-environnement** est l'ensemble des croyances, idéologies et valeurs à l'échelle d'un territoire ou d'une culture.

Au vu de ces environnements et facteurs individuels, les actions visant à motiver les pratiques physiques doivent se faire au niveau de l'environnement physique et social pour réduire les barrières des pratiques APS. L'objectif étant de faciliter les choix sains pour induire des changements de comportement et favoriser le maintien de la pratique.

Il faut créer un environnement favorable à la pratique, ainsi il ne reste « plus » que les déterminants intrapersonnels, comme visible en figure 5 (Van Sluijs 2007 et Simon 2010).

FIGURE 5 : EFFETS DES CHANGEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE SUR LES PROFILS D'ACTIVITE PHYSIQUE AU NIVEAU DE LA POPULATION

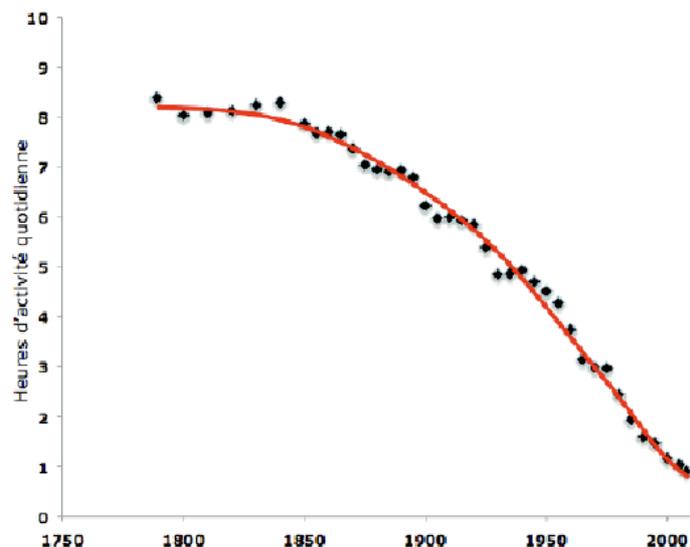


SOURCE : INPES, PROMOUVOIR L'ACTIVITE PHYSIQUE DES JEUNES

5. L'ACTIVITE PHYSIQUE EN FRANCE

L'OMS démontre en 2002 que deux personnes sur trois de la population adulte européenne, ont une activité physique insuffisante. Comme visible sur en figure 6, le temps d'activité physique a été divisé par 10 de 1750 à 2000.

FIGURE 6 : EVOLUTION SECLAIRE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE QUOTIDIENNE DES FRANÇAIS



SOURCE : PLAN NATIONAL DE PREVENTION PAR L'ACTIVITE PHYSIQUE OU SPORTIVE, 2008.

Malgré cette diminution de l'activité physique, la durée de vie a triplé sur cette même période, cette conséquence est le résultat de l'évolution de la médecine, de la réduction de la malnutrition et des conditions globales d'hygiène et de vie. Il faut aussi prendre en compte dans cette évolution, la diminution des activités physiques dites « pénibles », dommageables pour la santé.

Au vu de l'impact positif de la pratique physique sur la santé, une telle chute de niveau de pratique est inquiétante pour la santé globale des français. Nous pouvons lutter contre cette tendance par l'implication de la santé de façon multisectorielle et transversale en augmentant le niveau d'activité physique dans chaque domaine de vie.

Ce changement peut se traduire par exemple par une évolution au niveau des conceptions de l'urbanisme, en créant ainsi des villes où la marche à pied domine. Il peut se traduire aussi par réorganisation de son milieu professionnel pour limiter la sédentarité, la réorganisation des modes de vie, de déplacements, des modes de loisir et des modes de vacances. La santé et l'activité physique bénéficient d'un potentiel de transversalité fort, permettant ainsi une ouverture sur de nombreux domaines.

III. LA TRANSVERSALITE DE LA SANTE & DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

1. L'OUVERTURE SECTORIELLE DE LA SANTE

En 2010 est créé un rapport de la réunion internationale sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques. Intitulé, Adélaïd, ce rapport met en évidence un problème complexe : la notion de santé a besoin de s'intégrer dans tous les secteurs pour être efficace, à l'image de la Figure 7. (OMS 2010)

FIGURE 7 : REPRESENTATION D'UNE SANTE TRANSVERSALE



Pour promouvoir au mieux la santé, ce secteur doit apprendre à travailler en partenariat avec les autres secteurs et s'y intégrer. Cela impose une ouverture d'esprit et un regard vers l'innovation. Voici quelques exemples d'intégration et de transversalité de la santé issus de Montréal.

2. EXEMPLE DE TRANSVERSALITE : L'URBANISME ET LA SANTE

A Montréal, le transport actif à pied ou à vélo a fait un retour très marqué ces dernières années. Ce type de transport est apparu comme l'une de solutions à la lutte contre l'inactivité physique. Mais plusieurs décennies de domination automobile ont laissé une ville austère et dangereuse pour les cyclistes et piétons, un environnement qui impacte négativement la pratique de l'activité physique au quotidien.

A Montréal, cette évolution de la ville a été rendue possible grâce à une collaboration entre le secteur de la promotion de la santé et les urbanistes de la ville. Ainsi, les objectifs partagés ont été les suivants :

- Réduire l'attractivité de l'automobile
- Privilégier piéton et cycliste dans l'espace publique
- Aménager un espace urbain sécuritaire

De nombreuses corrections ont été faites sur le territoire de Montréal à travers des pistes cyclables et des trottoirs. Mais aussi une réorganisation des lieux d'activités, réduisant les espaces entre les lieux de vie et ceux d'activités, pour limiter les longs trajets décourageants.

Si la logique de la promotion de la santé s'est dans un premier temps appliquée de façon corrective à la ville existante, aujourd'hui, elle intervient dans le processus de création de projet, ajoutant ainsi une composante santé à la réflexion urbaniste. A noter d'autres projets canadiens concernant l'union de l'urbanisme et de la santé :

- Le trottibus (ASPQ 2011)
- QVAS : Quartiers verts, actifs et en santé (ASPQ 2001)
- Projet municipalité actives (ASPQ 2001)

Ces exemples montrent que la santé a sa place dans des secteurs qui à première vue semble éloignés et cloisonnés, tels que l'urbanisme. Cette logique peut s'appliquer à tous les domaines, notamment, le tourisme.

3. SANTE ET TOURISME, UN DENOMINATEUR COMMUN : LE BIEN ETRE

Toujours dans ce concept de santé ouverte à tous les domaines, la santé peut aussi s'appliquer au tourisme. Et si l'objectif principal n'est pas de faire pratiquer l'activité physique, cette composante bien être et ses bienfaits sur la santé se joignent parfaitement au tourisme.

En effet, la recherche du bien être fait partie intégrante de la santé et cette valeur se partage avec le tourisme. La volonté de bien être et de découverte du patrimoine se marient parfaitement à l'activité physique douce, avec un tourisme qui s'humanise, il voit son rythme s'adapter au consommateur du service.

Cependant, même si un tel projet de tourisme combiné à de l'activité physique est louable, il faut véritablement un partage de connaissance entre les deux secteurs. Cela doit conduire à un service touristique attirant avec des étapes culturelles, patrimoniales, gastronomiques agrémentés d'activité physique et non pas du tourisme centré sur l'activité physique.

En effet, une prestation touristique trop physique pourrait faire fuir les personnes inactives, il faut donc mettre en avant, un service de plaisir, de confort où l'activité physique est utilisée mais non sacralisée, car les vacances type sportives n'attirent essentiellement que des adeptes des APS.

Au final pour cibler les inactifs physiques et contribuer au bien être général, il faut un tourisme de qualité qui devient prétexte à l'activité physique au profit d'un tourisme différent. Pour ce faire une connaissance du milieu du tourisme et un apprentissage du contexte touristique national, local et thématique est indispensable, à un projet support de l'activité physique liée au tourisme.

III. LE TOURISME

« *Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.* » (INSEE)

Le tourisme est sous catégorisé sous les formes principales suivantes : (Hilali 2005)

- **Le tourisme bleu** : Essentiellement le tourisme de bord de mer.
- **Le tourisme vert** : Synonyme de tourisme rural
- **Le tourisme blanc** : Le tourisme montagnard
- **Le tourisme urbain** : Le tourisme des villes
- **Le tourisme religieux** : Associé au pèlerinage
- **Le tourisme de santé** : Caractérisé dans cette définition par le tourisme liée au thermalisme
- **Le tourisme d'affaire** : Représenté par les séminaires d'entreprise et les salons d'expositions
- **Le tourisme durable** : Une vision sociale et équitable du tourisme
- **Le tourisme actif** : Une vision mixte du tourisme regroupant les notions de tourisme durable, culturel, rural, d'activité physique et de santé.

Chacune de ces sous catégories, se subdivise en trois segments :

- **L'excursionnisme** : L'excursion est un déplacement de moins de 24heures, sans nuitée dans un hôtel (Hilala 2005)
- **Le tourisme de séjour** : Le tourisme se décompose aussi en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées. (INSEE)
- **Le tourisme itinérant** : Le tourisme itinérant est historiquement l'origine du tourisme. Sa particularité est de mettre en avant le déplacement et non la destination. Il s'agit d'un voyage actif, et non statique, qui peut prendre la forme de déplacement, continu, linéaire, en étoile, ou en boucle.

1. PROBLEMATIQUE DU TOURISME EN FRANCE

A. LA PREMIERE DESTINATION MONDIALE

En France le tourisme est un secteur important, aussi bien pour les étrangers qui viennent en France, que pour les Français qui partent à l'étranger. C'est ainsi que le France est la première destination touristique au monde.

D'après L'INSEE, En quelques chiffres, le tourisme en France c'est :

- « 7,12 % du PIB en 2010, (DGCIS,CST 2010)
- 812 245 emplois en 2010 (Insee, Esane 2010)
- 237 434 entreprises en 2010 (Insee, Esane 2010)
- 43,3 milliards d'€ de consommation des visiteurs internationaux en 2010 (DGCIS, CST 2010)
- 7,5 milliards d'euros d'excédent de la balance des paiements en 2011, soit plus que l'industrie alimentaire et l'industrie automobile, (Banque de France 2011)
- 81,4 millions d'arrivées de touristes internationaux qui font de la France la première destination touristique dans le monde. (DGCIS, Banque de France, Enquête EVE)

En 2011, les Français ont réalisé plus de 200 millions de voyages pour motifs personnels, dont 180 millions en France (DGCIS, Enquête SDT 2012)

Ce statut de première destination touristique s'explique par l'importance et la variété des paysages et climats, du patrimoine historique et l'aura culturelle et artistique de la France. Autre point fort, la qualité de l'ensemble des infrastructures, notamment transport et hôtellerie.

Cette performance est à contraster, puisque la France n'est que 9^{ème} mondiale en matière de dépense par touriste.

B. 9EME RANG MONDIAL EN DEPENSE PAR TOURISTE.

La France est le pays qui accueille le plus, certes, mais la France est aussi 9^{ème} en matière de dépense par touriste. Ce qui nuance la performance du tourisme Français, car si le tourisme français accueille en grand nombre, les dépenses, elles, restent moyennes.

En réponse à cette problématique le projet « Destination France 2020 » a été mis en place en 2010. Ce projet vise pour 2020 l'obtention de la deuxième place en matière de dépense globale et la troisième pour la somme moyenne dépensée par touriste. Ce projet constate les difficultés du tourisme en France et y apporte des solutions, voici quelques axes : (Veilleinfotourisme 2008)

- **Une insuffisante professionnalisation des acteurs :** (Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine 2012)

Pour soutenir ces acteurs, le projet prévoit de développer la formation spécialisée tourisme et de fédérer les acteurs du tourisme.

- **Tourisme trop centré sur Paris :**

En réponse à cela, le projet prévoit une mise en valeur des régions, avec la création d'événements sportifs et d'expositions comme promotion régionale. De plus, ce projet propose une meilleure desserte des régions en matière de transport.

- **Améliorer la qualité de l'accueil :**

Une réforme de la classification hôtelière pour mettre en adéquation les nouvelles normes d'accueil avec les attentes du public. Un nouveau référentiel et création d'une gamme allant de une à cinq étoiles. Fort de ces constats, en France, les objectifs du tourisme jusqu'en 2020 supportés par ce projet sont donc :

- **Conquérir les segments en croissance, notamment les seniors**
- **Augmenter la dépense par touriste**
- **Développer un tourisme durable**
- **Fédérer, mobiliser et mettre le tourisme au cœur des priorités de tous**

Des objectifs ambitieux qui seront malmenés par le développement touristique intense de la Chine. En attendant, nous pouvons retenir que ce projet mise beaucoup sur l'accroissement du tourisme hors de la région parisienne. Il est intéressant de voir comment réagissent les régions à cette volonté politique nationale.

Prenons l'exemple de la Lorraine, une région classée dans la moyenne basse des régions touristiques française.

2. LE TOURISME EN LORRAINE

La Lorraine se caractérise par une grande diversité de paysages, entre ruralité, paysage de montagnes, plaines, les pôles de développement. Le tout en étant la seule région à partager ses frontières avec trois pays, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. Pour autant, cette région peine à quitter la moyenne basse du classement par influence touristique des régions. Accablée d'une faible identité, la Lorraine peine à être reconnue par son manque de symboles forts, associé à une image froide liée au charbon et à la guerre.

A. LE TOURISME EN LORRAINE EN QUELQUES CHIFFRES

Voici l'exemple de la Lorraine, avec 1889 millions d'euros de consommation

Régions réceptrices	Consommation touristique
Ile-de-France	14 344
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12 259
Rhône-Alpes	9 875
Languedoc-Roussillon	6 874
Aquitaine	5 802
Bretagne	5 453
Pays de la Loire	5 079
Midi-Pyrénées	4 514
Nord-Pas-de-Calais	2 738
Poitou Charentes	3 046
Centre	2 765
Basse-Normandie	2 798
Auvergne	2 540
Alsace	2 411
Bourgogne	2 213
Lorraine	1 889
Corse	1 818
Franche-Comté	1 358
Haute-Normandie	1 349
Champagne-Ardenne	1 150
Picardie	1 150
Limousin	984

touristique par an, ce qui fait de la Lorraine la 16^{ème} région au classement des régions françaises en consommations touristiques. Voir tableau 1 :

TABLEAU 1 : CLASSEMENT DES REGIONS FRANÇAIS PAR CONSOMMATION TOURISTIQUE EN MILLIONS D'EUROS

SOURCE : OBSERVATOIRE LORRAIN DU TOURISME 2011

En terme d'emplois, la Lorraine totalise 24500 salariés équivalent temps plein dans le secteur touristique soit plus que le secteur automobile. Autres indicateurs d'importance dans le tourisme, le niveau de l'hôtellerie, en Lorraine c'est : (Schéma touristique Lorrain 2013-2020)

- 15^{ème}/22 en nombre de nuitées hôtellerie
- 16^{ème}/22 en nombre de nuitées de plein air
- 80000 lits en hébergement marchand et 160000 lits en hébergement non marchand
- Une baisse de 27% du nombre d'établissements hôteliers depuis 1987, alors que la moyenne nationale établit une hausse de 18%
- Une stagnation du nombre de chambre d'hôtel depuis 1987

Entre les départements lorrains, on peut noter de grandes différences. Ces départements se répartissent les activités touristiques sous cette forme, voir tableau 2:

TABLEAU 2 : REPARTITION PAR DEPARTEMENT DES PRESTATIONS TOURISTIQUES EN LORRAINE

Secteur d'activité	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Activités 100% touristiques	1 210	430	2 670	2 900	7 210
Hôtels	870	300	1 580	1 530	4 280
Autres hébergements touristiques	230	50	220	590	1 090
Parcs d'attractions, casinos	0	0	280	320	600
Thermes et thalassothérapie	0	0	260	220	480
Offices de tourisme	70	30	200	100	400
Téléphériques, remontées mécaniques	0	0	0	130	130
Gestion du patrimoine	40	50	120	10	220
Transports fluviaux	0	0	10	0	10
Activités fortement touristiques	2 580	610	5 220	1 550	9 960
Restauration	2 020	420	3 320	890	6 650
Boulangeries, pâtisseries	420	80	1 020	410	1 930
Supérettes	0	50	70	10	130
Commerce de viande, de poisson	0	40	250	90	380
Cafés-tabac	140	30	550	150	870
Activités moyennement touristiques	1 450	290	2 010	830	4 580
Super et hypermarchés	450	140	790	350	1 730
Autres commerces alimentaires	30	10	50	20	110
Commerce de détail non alimentaire	430	60	620	180	1 290
Finance	190	30	190	80	490
Activités sportives et récréatives	260	30	220	160	670
Coiffure	90	20	140	40	290
Activités peu touristiques	620	210	1 310	270	2 410
Total	5 860	1 540	11 210	5 550	24 160

SOURCE : INSEE, DADS 2005

On peut noter l'importance du tourisme Vosgien et Mosellan, stimulés pour le premier par le tourisme de montagne et pour le second pour sa proximité avec l'Allemagne, l'Alsace et le Luxembourg. On note un retard pour la Meurthe et Moselle et un niveau touristique relativement faible en Meuse.

B. PROFIL DE LA CLIENTELE TOURISTIQUE LORRAINE

Même si le niveau touristique de la Lorraine est sous la moyenne nationale, la Lorraine attire davantage de catégories socioprofessionnelles supérieures comparativement au reste de la France, voir tableau 3. (TNS Sofres 2010)

Il s'agit d'une information importante, puisque ces catégories socioprofessionnelles sont plus dépençières du fait de revenus supérieurs. De plus, ces catégories professionnelles influencent la demande touristique, ainsi ce type de catégorie est en quête de tourisme culturel, de mémoire, urbain et durable. Pour le reste, le profil socio-démographique est proche de la moyenne nationale.

TABLEAU 3: PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES TOURISTES VENUS EN LORRAINE 2010

	REGION	FRANCE
Taux de départ des Français (base : 20 000 individus)	4,4%	72,8%
Nombre moyen de voyages réalisés au cours de la période par les voyageurs	7,3	4,9
Nombre moyen de voyages personnels réalisés au cours de la période par les voyageurs	7,0	4,8

Les visiteurs de la région		
Age de l'individu	REGION	FRANCE
15-24 ans	10,6%	12,8%
25-34 ans	22,7%	16,3%
35-49 ans	21,0%	27,4%
50-64 ans	27,8%	25,0%
65 ans et plus	18,0%	18,5%

Sexe de l'individu	REGION	FRANCE
Homme	50,9%	46,9%
Femme	49,1%	53,1%

PCS du chef de famille	REGION	FRANCE
Agriculteur	0,7%	1,5%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2,6%	5,1%
Cadre, profession libérale	23,2%	15,2%
Profession intermédiaire	16,7%	16,8%
Employé	7,7%	11,1%
Ouvrier	16,5%	17,7%
Inactif	32,7%	32,5%

Catégorie d'agglomération	REGION	FRANCE
Ruraux	23,8%	24,7%
Petite (2001 à moins de 20 000 habitants)	16,1%	16,7%
Moyenne (20 000 à moins de 100 000 habitants)	12,8%	12,2%
Grande (100 000 habitants et plus)	28,5%	28,1%
Agglomération parisienne	18,7%	18,3%

SOURCE : TNS SOFRES/SUIVI DE LA DEMANDE TOURISTIQUE LORRAINE ANNEE 2010

Pour ce qui est de la nationalité des touristes en Lorraine, elle est essentiellement française, suivie directement des pays frontaliers, notamment, belges, allemandes, hollandaises et anglaises. Les chiffres représentatifs par nationalités sont visibles en tableau 4.

TABLEAU 4 : TOURISTES EN LORRAINE ET NATIONALITES REPRESENTEES

2010	hôtels	plein-air	total	%
françaises	2 827 585	378 551	3 206 136	71,02%
belges	173 032	42 695	215 727	4,78%
allemandes	133 698	109 729	243 427	5,39%
hollandaises	114 092	313 853	427 945	9,48%
anglaises	86 847	26 861	113 708	2,52%
autres	283 651	23 689	307 340	6,81%
Total	3 618 905	895 378	4 514 283	100,00%

SOURCE: OBSERVATOIRE LORRAIN DU TOURISME

On peut noter une part importante de belges, hollandais et allemands. Cela s'explique en partie par l'importance de la Lorraine comme zone de transition vers le sud, ainsi que par sa proximité géographique.

Ce tableau reste une moyenne du territoire, il y a de grandes disparités selon les zones de ce dernier. Ainsi une ville comme Metz voit sa part de touriste étranger augmenter considérablement.

Dans le diagnostic suivant, nous verrons dans le détail les autres éléments qui influencent les touristes en Lorraine.

C. DIAGNOSTIC DU TOURISME EN LORRAINE

Le diagnostic suivant a été établi par le Conseil Régional de Lorraine, il retrace de manière synthétique les forces, faiblesses, menaces et opportunités du tourisme lorrain :

A) LES FORCES :

- **Les Vosges** comme **moteur d'image et de création de flux**.
- La **qualité et la multiplicité des sites Internet**.
- **L'identification de Metz** et de la Lorraine grâce au Centre Pompidou-Metz.
- **L'identification internationale de Nancy** grâce notamment à l'Art Nouveau.
- L'identification de la Lorraine comme « **la France** » à **portée de main** pour les touristes belges, allemands, néerlandais.
- Des **zones de chalandise** importantes à proximité.
- Un effet nouveauté et ouverture sur le marché francilien.
- Des **clientèles fidélisées**.
- Le **passage de clientèles européennes**.
- Plusieurs **filières « produits » pertinentes**.
- Un **cadre de valeurs favorables** : nature, bien-être, ressourcement, convivialité, proximité,...
- Le **développement des loisirs et courts séjours de proximité** depuis plusieurs années.
- **L'image des stations de ski**.

B) LES FAIBLESSES :

- Une **méconnaissance et une dévalorisation de l'image** des patrimoines lorrains par les Lorrains et les non Lorrains.
- A l'exception des Vosges, une **image globale probablement encore «difficile»** attachée à un passé lointain guerrier et à un passé proche lié aux aventures industrielles.
- Une **absence d'image réelle**, et une absence d'unité de perception : la Lorraine n'est pas vécue comme un « tout ».
- Une **image non rattachée aux « marques » lorraines** : Vittel, Contrexéville, les Vosges, les principaux pôles ne portent pas l'image de la région.
- Le **manque de lisibilité de l'offre touristique** autre que celle liée aux Vosges.
- Des **Lorrains non convaincus du potentiel économique** et touristique de leur région, à l'exception des Vosges.

C) LES OPPORTUNITES :

- La possibilité de faire du tourisme un **vecteur d'image**, la traduction d'un « bien vivre » et donc un moteur pour l'économie locale (hors tourisme).
- La possibilité de **valoriser les atouts de la Lorraine auprès des territoires et des populations voisines**. Exemple : création d'offres touristiques Grande Région.
- La **création de la RMPT** (Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière) : mise en réseaux et fédération sur des projets, notamment touristiques (fin 2012).
- Des **circuits touristiques en création**, à créer ou existants : Route des Arts du Feu, Route des Vins, Route des Arts Contemporains, Route Thermale ...
- La **prise de conscience** de l'insuffisance de valorisation des marques lorraines, des patrimoines lorrains.
- L'émergence d'une **gastronomie de terroir**.

D) LES MENACES :

- Le risque de **disparition de nombreux hôtels** dans le cadre de la mise **aux normes réglementaires des capacités hôtelières**.
- La **difficulté à continuer à faire évoluer des offres** et attirer des opérateurs et innovations.
- Des **formations initiales et professionnelles insuffisamment adaptées** aux métiers nouveaux du tourisme.
- La **faible évolution des pratiques médicalisées** et le faible positionnement sur un tourisme de santé/remise en forme.
- Les **contraintes de rénovation et de mise aux normes à venir des établissements associatifs**, avec des investissements très lourds.
- La **baisse des compétences linguistiques** des professionnels du tourisme.

D. ORIENTATION TOURISTIQUE DU CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE

En réaction au plan de développement national du tourisme « Destination 2020 » et au diagnostic établi, le Conseil Régional de Lorraine et le Conseil Régional du Tourisme Lorrain ont établi un schéma lorrain de développement durable de l'économie touristique. (Conseil Régional de Lorraine 2012)

Voici les grandes orientations de ce schéma par le Conseil Régional de Lorraine :

- « Organiser le développement touristique autour de filières thématiques et des principales « destinations phares »
- Mobiliser les principaux leviers du développement
- Développer un tourisme social et solidaire
- Ancrer le développement touristique dans celui de la Grande Région et du Grand Est
- Baser le développement sur des partenariats renforcés »

Ces directives ont pour priorité de favoriser les treize thématiques touristiques suivantes :

<ul style="list-style-type: none">• Mémoire militaire• Patrimoine urbain et historique• Patrimoine culturel et musées• Découverte industrielle• Métiers d'art et création contemporaine• Bien-être• Montagne	<ul style="list-style-type: none">• Patrimoine naturel et développement durable• Itinérance• Gastronomie• Evènementiel• Tourisme d'affaires• Sports et loisirs
--	---

Au final, il n'est pas donné de réelles priorités, puisque la plupart des formes de tourisme existantes sont ciblées par ce schéma de développement et il semble difficile de se donner les moyens de développement sur tous les fronts touristiques simultanément. Ce qui nous amène à nous poser des questions sur le schéma touristique Lorraine 2013-2020

E. CRITIQUES DU SCHEMA TOURISTIQUE LORRAIN 2013-2020

La première critique concerne la vision du bien être. Le schéma touristique lorrain limite le tourisme de bien être au thermalisme qui est un domaine déjà bien implanté. Cette définition peut être un frein à la création touristique de bien être.

En effet, le bien être est une notion bien plus large, d'après Ryff et Keyes (1995), cette notion inclue l'estime de soi, une évaluation positive de sa vie, avec de bonnes relations humaines. Une sensation de maîtrise de sa vie, de son environnement, avec un sentiment d'autonomie. En résumé, le tourisme de bien être touche toutes les activités favorisant le développement personnel.

Cette définition élargit considérablement les champs d'action pour les acteurs du tourisme de bien être, puisque s'associent au bien être toutes activités permettant l'épanouissement personnel.

Deuxième critique du schéma Lorrain, il néglige les liens et synergies possibles entre les thématiques et services. Pourtant le tourisme est avant tout le mélange de ses outils directement liés à la qualité de la servuction. Le concept marketing de servuction a été développé par Eiglier et Langeard en 1987, il associe les termes de services et productions. Cette pensée peut se résumer sous la forme de l'équation suivante :

$$\text{Tourisme} = \mathbf{D} + \mathbf{H} + \mathbf{R} + \mathbf{A/L} + \mathbf{A} - \mathbf{S}.$$

Légende :

T = Tourisme, D = Déplacement, transport, H = Hébergement, R = Restauration, A/L = Activité / loisir, A - S = autres services (assurance, réservation, etc.). (BRAGHIERI 2009)

Cette définition du tourisme met en évidence la complexité de systèmes de production touristique. Par définition, le tourisme est un ensemble de service, il est donc troublant de ne rien trouver à ce sujet dans le schéma de développement touristique lorrain.

Troisième critique, il est étonnant de voir qu'une notion telle que le tourisme rural soit totalement absente de schéma de développement lorrain. Alors que cette région a des zones rurales proche de l'urbain, qui sont dynamisables, et permettent un tourisme alternatif et complémentaire au tourisme urbain. (Debard 2013)

Quatrième critique, le tourisme lorrain est encore très associatif, il y a de l'associatif de compétences professionnelles tels que l'Agence de développement touriste en Meurthe et Moselle, mais aussi de nombreuses petites associations, souvent isolées, tentant de valoriser leurs patrimoines ou concepts, sans pour autant avoir les compétences d'une mise en valeur touristique. Un exemple avec l'association Air et Eau qui répare et entretient bénévolement le fort de Villey-Saint-Etienne, leur volonté et compétence permet un bon entretien du fort. Cependant, ils n'ont pas les compétences en communication et tourisme suffisantes pour développer les visites du fort.

Or, le schéma touristique lorrain ne fait pas mention de ce tourisme associatif volontaire encore très largement ancré dans l'amateurisme.

Dernière critique, la Lorraine bénéficie d'une forte capacité au tourisme rural, nettement oublié dans le schéma touristique lorrain. Ce tourisme rural souvent considéré comme un tourisme alternatif, se prête particulièrement bien à la notion de bien être qui possède un fort potentiel de développement en Lorraine, surtout concernant les seniors qui semblent être une des priorités du tourisme lorrain horizon 2020.

Ce contexte touristique rural est aussi favorable à une autre forme de tourisme, le tourisme actif. Il désigne un tourisme local, plus humain, qui permet de prendre davantage son temps et de valoriser le petit patrimoine. Plus doux que le tourisme « classique » ou de « masse », il permet de découvrir ou redécouvrir des territoires à son rythme. Souvent associé au tourisme durable, ou encore au tourisme vert, cette vision touristique combine écotourisme, culture, et loisir, au service de l'éducation et de l'épanouissement personnel.

Ainsi le tourisme rural est un terrain favorable au tourisme actif, créateur de touristes acteurs de leur bien être.

3. LE TOURISME ACTIF

« Le tourisme actif est une philosophie qui combine l'aventure, l'écotourisme et le tourisme culturel dans les voyages ou visites de découverte. Le tourisme actif a un faible impact écologique et un fort impact social, en apportant des avantages à la fois aux touristes et aux communautés visitées. Le tourisme actif a de nombreux points communs avec l'écotourisme et le tourisme basé sur la nature et il intègre également certaines activités d'action et d'aventure. En outre, il vise à combiner les loisirs avec l'éducation par exemple à travers des visites culturelles, académiques et des expéditions scientifiques. » (Active Tourism 2002)

Concrètement, le tourisme actif crée un lien entre différents domaines tel que l'écologie, la culture, l'éducation, les loisirs, l'activité physique. Cette vision transversale du tourisme actif rappelle la transversalité de la santé. Le tourisme actif est mis en avant par de nombreuses pratiques de l'activité physique dont certaines se démarquent plus nettement.

A. LES PRATIQUES DOMINANTES EN TOURISME ACTIF

Les pratiques en lien avec le tourisme actif ne sont pas égales dans leur volume d'activité, comme on peut le voir dans le tableau 5. Ainsi trois domaines sportifs regroupent 75% des touristes actifs : La randonnée pédestre, le cyclotourisme et les sports nautiques.

TABLEAU 5: REFERENCEMENT ET VOLUME D'ACTIVITE DES PRINCIPALES PRATIQUES DE TOURISME ACTIF

Type d'activités	Pratique en million	Population effectuant un long séjour de tourisme actif
Sports aériens	0,12	0,03
Sports d'eau vive	1	0,3
Randonnée pédestre	4	1
Randonnée équestre	1,5	0,3
Cyclotourisme	4	0,9
Spéléologie, escalade	1	0,1
Sports nautique	2,5	0,9
Plongée	0,2	0,025
Golf	0,25	0,02
Autres	-	0,05

SOURCE : TOURISME ACTIF EXEMPLE DE LA FRANCE

On peut remarquer que les trois pratiques dominantes sont aussi les moins coûteuses.

Nous allons voir dans le détail la pratique liée au tourisme à vélo.

B. EXEMPLE DU TOURISME ACTIF A VELO

A) DEFINITION TOURISME ACTIF A VELO :

Le tourisme actif à vélo est proche du cyclotourisme, mais l'augmentation de l'aspect sportif de ce dernier a conduit les pratiquants à vélo, purement touristiques, à la création d'un terme plus souple, de détente et anti-sportif: les vélotouristes.

Ces deux pratiques peuvent se décliner selon la distance couverte, la durée du voyage, la forme du voyage et le type de matériel utilisé: (FFCT 2012)

- La randonnée est un trajet d'une demi-journée, voir d'une journée qui nécessite peu de matériel (kit de réparation, boisson)
- La longue randonnée permet de faire une boucle de plusieurs centaines de kilomètres avec un équipement de camping (cas du cyclo-campeur). Cette pratique nécessite davantage de matériel (kit de réparation plus poussé, vêtements spéciaux). Cette pratique permet la découverte d'une région ou d'un pays.

En France et en Europe, il existe un réseau de voies réservées aux pratiques à vélos. Elles facilitent les liaisons entre les villes, tout en indiquant les points d'intérêts touristiques (loisirs, commerces, campings).

De nombreuses retombées économiques sont attendues de ce type de pratique. Les collectivités locales prennent en compte le développement de ces équipements, soutenu par les associations d'usagers. On distingue deux grandes catégories de voies pour cyclotouristes.

B) CARACTERISTIQUES DES VELOURUTES ET VOIES VERTES

Les Véloroutes et Voies Vertes sont deux types de voies bien distinctes. Il existe un cahier des charges élaboré au niveau national qui définit les caractéristiques de chacune d'elles : (Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement 2001)

« Les véloroutes sont des itinéraires cyclables moyennes et longues distances d'intérêt départemental, régional, national ou européen. Ils permettent de relier les régions entre elles en traversant les agglomérations dans de bonnes conditions. Elles empruntent tous types de voies sécurisés, dont les voies vertes.

Les Voies Vertes sont quant à elles des aménagements en site propre c'est-à-dire réservés aux véhicules non motorisés. Elles sont destinées aux cyclistes, aux « rolleristes », aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et dans certains cas aux cavaliers. Elles peuvent être utilisées dans le cadre du tourisme, des loisirs ou encore pour le déplacement de la population. L'objectif est de les rendre accessibles au plus grand nombre sans exigence physique particulière. » Issu du Cahier des charges du schéma national véloroutes et voies vertes en 2001

Les critères de classifications des voies :

- La **continuité** des voies
- La **sécurité**, indépendance face aux autres véhicules
- Le **jalonement** et le **balisage**
- Les **services**, notamment en lien avec le vélo
- **L'entretien** des voies
- **L'usage**, réservé aux cyclistes, rollers, randonneurs...
- Le **mode d'utilisation**, obligatoire ou non

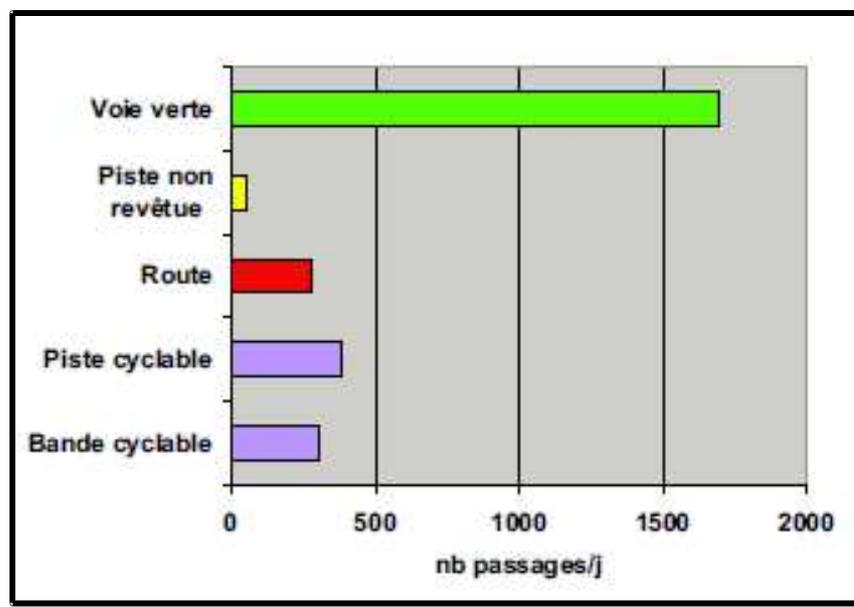
Les véloroutes sont des routes mixtes, qui empruntent différentes formes de voies. Elle peut aussi cibler des routes secondaires sous certaines conditions :

- Le trafic journalier ne dépasse pas 1000 véhicules par jour.
- L'accidentologie
- La visibilité
- La fréquentation des poids lourds

En milieu urbain, les véloroutes sont favorisées dans les zones 30 ou les parcs, le tout en tenant compte des paysages et de l'attrait touristique et patrimonial historique ou naturel.

Les voies vertes sont des routes plus sûres et donc plus fréquentées que les autres aménagements cyclables, voir figure 8. Ces routes cyclables sont d'avantage utilisées par les familles soucieuses de loisir et bien être. En revanche très peu par les sportifs qui préfèrent le rythme rapide et moins encombré des routes, pour la performance.

FIGURE 8 : FREQUENTATION DES VELOROUTES SELON LE TYPE DE VOIES.



SOURCE: SCHEMA D'ORGANISATION POUR LA VALORISATION DES VELOROUTES VOIES VERTES EN PICARDIE, ALTERMODAL, 2006.

C) LES USAGERS

Les véloroutes sont empruntées par différents types d'usagers. (Baholet et Berthaut 2005). Mais les cyclistes en restent les principaux. Parmi cette catégorie, on distingue quatre types de pratiquants : (Association des départements cyclables 2007)

- **Les résidents:**

Ils résident majoritairement à moins de 5 kilomètres de la véloroute. Plus précisément pour des circuits domicile-travail. Cette catégorie est peu consommatrice du fait de sa proximité, en moyenne de 1 à 4 euros dépensés.

- **les excursionnistes:**

Cette catégorie a la particularité de venir sur véloroute par un autre moyen de transport que le vélo, le plus souvent en voiture. La consommation de ce type d'usager est entre 10 à 14€ par excursion.

- **les touristes en séjour:**

Cette catégorie est assidue aux itinéraires, voies vertes et véloroutes. Le vélo est assimilé à un support touristique et utilitaire. Le seuil de tolérance de ces pratiquants face à des conditions cyclables inconfortables est assez élevé.

- **Les itinérants:**

Les touristes à vélo itinérants sont pour l'instant, rarement français. Ainsi les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Angleterre sont les plus représentés. En termes de volume de clientèle, cette catégorie ne s'impose pas, cependant ils ont une forte influence économique du fait de leurs dépenses élevées. Ils représentent environ 3% des usagers mais à eux seuls assurent la moitié des retombées économiques. Ils dépensent en moyenne 50€ par jours. (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement du Pays Chartrain 2007). Chaque catégorie a des attentes différentes en matière d'aménagement, de service et de tourisme. Voir tableau 6

TABLEAU 6 : LES BESOINS EN AMENAGEMENTS SELON LES TYPES DE CYCLISTES.

	Locaux	Excursionnistes	Itinérants	Cyclotouristes
Restauration, Alimentation	X	X	X	X
Relais Vélo	X	X	X	X
Information, Internet	X	X	X	X
Stationnement Vélos	X	X	X	X
Location Vélos		X		X
Raccordement aux Transports Collectifs		X	X	X
Signalisation, Balisage		X	X	X
Cartographie (guide, carnet de route...)		X	X	X
Hébergement spécialisé			X	X
Transport de bagages			X	

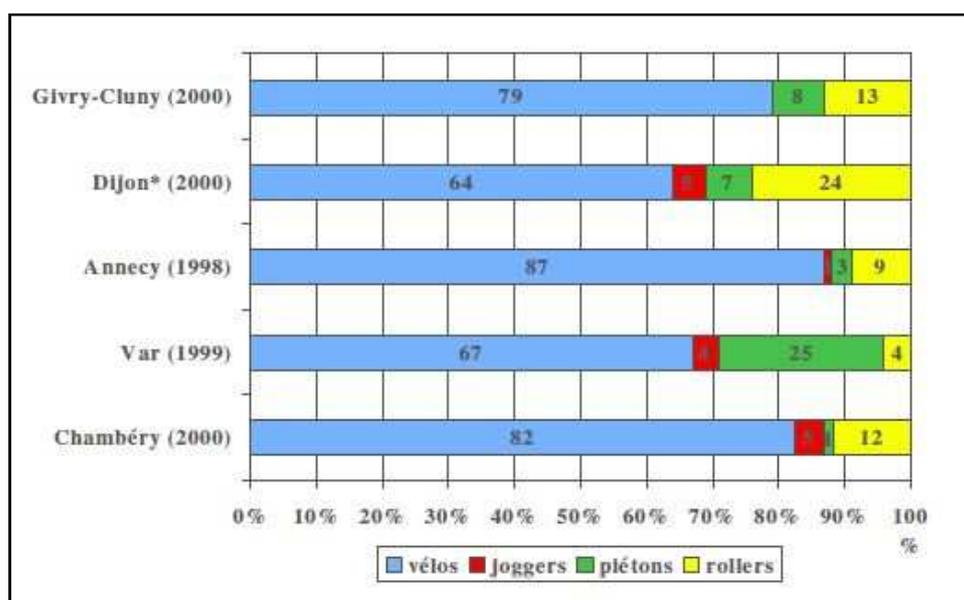
SOURCE: INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME IDF ET MEIE.

En effet, plus la pratique est éloignée du domicile plus la consommation de service est nécessaire. Ce qui fait des itinérants et touristes de séjour, de grands consommateurs de prestation.

D) LES AUTRES USAGERS DES VELOURUTES/ VOIES VERTES :

Les cyclistes, toutes catégories confondues, représentent une part importante des usagers des voies vertes et vélo routes, pour autant, ils ne sont pas les seuls pratiquants, comme le présente la figure 9.

FIGURE 9 : DONNEES DE FREQUENTATIONS DES VELOURUTES ET VOIES VERTES SELON LE TYPE D'UTILISATEURS.



SOURCE : SCHEMA D'ORGANISATION POUR LA VALORISATION DES VELOURUTES VOIES VERTES EN PICARDIE, ALTERMODAL, 2006.

Parmi les usagers autre que cycliste sur les véloroutes et voies vertes, on trouve les personnes à pied, les personnes à mobilité réduite, les pratiquants de roller et plus rarement les cavaliers. Pour commencer, les personnes à pieds se subdivisent en trois catégories : (Conseil général de l'Aisne 2011)

- **Les promeneurs :**

Il s'agit d'un public familial, attiré par la sécurité des vélos routes.

- **Les randonneurs :**

Rarement présent sur les véloroutes, les randonneurs préfèrent les chemins spécifiques et balisés, typique de leurs randonnées.

- **Les joggers :**

Ils sont de grands pratiquants des voies vertes, même si les revêtements ne sont pas prévu pour le traumatisme dû au choc de la course à pied.

Hors piétons et cyclistes on trouve les catégories suivantes :

- **Les personnes à mobilité réduite :**

Ils sont de plus en plus nombreux à utiliser les véloroutes et voies vertes, du fait de la stabilité du dénivelé, de l'aspect sécuritaire et de la relativement bonne qualité des revêtements. (S. Baholet et H. Berthaut 2005)

- **Les usagers du roller :**

Ils sont également présents. Avec une demande en hausse, les usagers à roller sont demandeurs d'un revêtement irréprochable.

- Plus anecdotique, **les cavaliers :**

Ils sont dans certains cas autorisés à utiliser les véloroutes.

Il y a une forte demande concernant l'utilisation et l'entretien des aménagements par les usagers. Mais si ces aménagements rendent un service aux différents publics, leurs développements restent soumis à leurs impacts sur l'économie et le développement des territoires.

C. LES ENJEUX DU TOURISME A VELO

A) UN LEVIER ECONOMIQUE

Le tourisme à vélo engendre d'avantage de revenus sur les territoires, à dépense moins importante, comparativement, au tourisme « habituel ». En effet, le capital investi dans une véloroute est récupéré en 1 an seulement. De plus, les touristes à vélos dépensent en moyenne d'avantage que les touristes « classiques ». (Ministère de la santé 2012)

Sur cette base on constate que le tourisme à vélo génère déjà 2 milliard d'euros de chiffres d'affaire en France, la moitié étant consacrée à la restauration et l'hébergement. Les dépenses effectuées par les touristes à vélo, sont plus élevées en moyenne que les touristes « classiques ». Soit 75€ pour les itinérants, 61€ pour les touristes de séjours et seulement 54€ pour les touristes habituel. Cela s'explique par le besoin accru de service. (Direction du tourisme 2008)

Ensuite, le tourisme à vélo étale d'avantage la saison touristique, avec une moyenne de 8 mois de fréquentation par an. Cet atout permet de lisser les pratiques touristiques sur l'année, en évitant le contre coup de la haute saison. (ClicAlsace 2012)

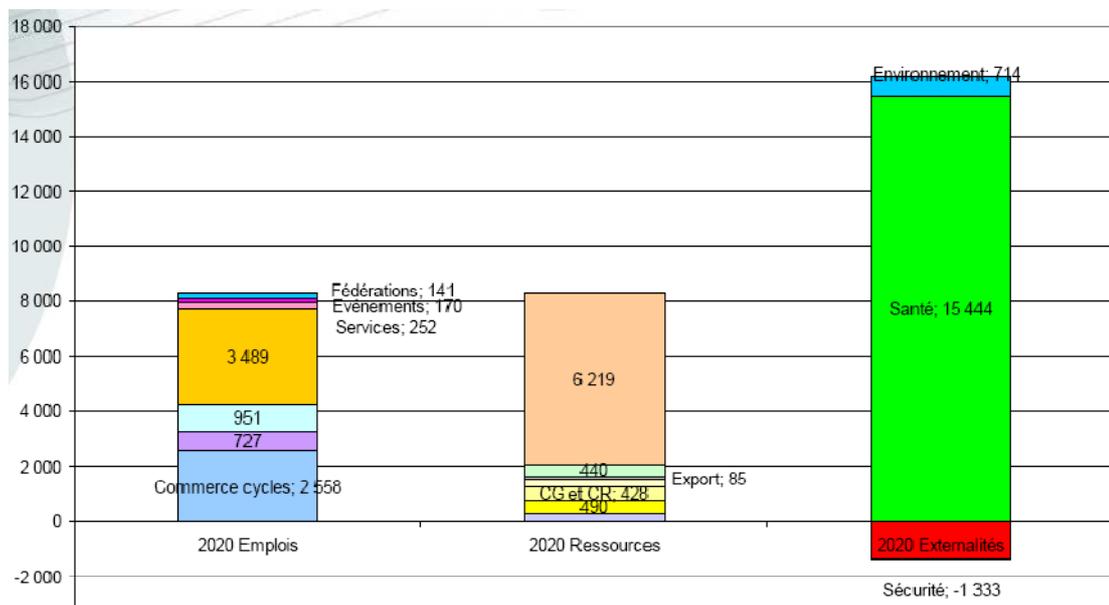
L'objectif de l'état en matière de tourisme à vélo est d'augmenter de 2 milliards d'euros, le chiffre d'affaire lié au tourisme à vélo, tout en doublant l'usage de cette pratique d'ici 2020, le tout avec une création des 15000 emplois. Quelques exemples de réussites et de retombées économiques liées au tourisme à vélo et à des politiques engagées :

La Suisse démontre que les politiques cyclables assurent un excellent investissement. Puisque pour un investissement de 6 millions d'euro, les retombées économiques annuelles sont de 70 millions. Soit un rapport de rentabilité de 1 pour 10. Les dépenses principales sont liées à la conception, la signalisation, communication, à noter que l'investissement de voirie n'est pas pris en compte dans ce calcul. (France Vélo Tourisme 2012, Association des Départements Cyclables 2007)

Autre continent, même réussite, la Route Verte au Québec a créé 160 millions d'euros de chiffres d'affaire, pour une création de 2800 emplois directs. (ODIT France 2006) De tels exemples, motivent les collectivités territoriales, au vue du potentiel économique de l'activité.

Au delà du secteur économique, le vélo dans sa globalité, influence positivement, directement et indirectement d'autres secteurs. Comme on peut le voir sur la figure 10.

FIGURE 10 : IMPACT/ COUT/BENFICE DU VELO EN FRANCE HORIZON 2020



SOURCE: L'ECONOMIE DU VELO EN FRANCE – ALTERMODAL - INDIGGO

Impact surprenant, la plus grande économie liée à la pratique du vélo n'est pas la création d'emplois ou les retombées liées au service, mais la réduction des dépenses publiques liées à la santé. Voici les explications de ce constat d'économie étonnante et valorisante d'activité physique dans le tourisme.

B) REDUCTION DES DEPENSES DE SANTE

Comme nous l'avons vu dans la partie « Santé et activité physique », l'activité physique a un fort impact sur la santé. Or, le tourisme actif est un acteur de l'activité physique, avec un impact important sur celle-ci, aussi bien, financièrement qu'humainement. Ainsi, les économies en matière de dépense de santé actuelle, liée à la pratique du vélo sont de 5,6 milliard d'euros. (Ministère de la santé 2012)

Pour exemple, en faisant passer la pratique du vélo des français de 75km en moyenne par ans, à 200km, soit l'équivalent d'une semaine de tourisme à vélo, les réductions en matière de dépense de santé attendue seraient de 15 milliard d'euros, voir figure 10.

Ces économies sont liées, à la réduction des congés maladie, à la réduction des frais liés aux maladies et à la valorisation d'années de vie supplémentaires.

C) UN DEVELOPPEMENT DURABLE

La Fédération des cyclistes européens (ECF) a mesuré l'impact du vélo si chaque européen pédalait comme les Danois. Avec une pratique de 3 km de vélo par jour, qui supplanterait une partie des trajets polluants, la réduction supposée de CO2 serait de 15% dans les transports.

Argument à mettre en évidence puisque, à l'horizon 2020, l'Union européenne prévoit de réduire de 20% son niveau de CO2 par rapport à 1990, et même de 75% en 2050. Objectif, ambitieux, qui engage L'UE a multiplié ses champs d'actions en matière d'économie du CO2. (Union Européenne 2006)

De plus, le plan national santé environnement et les plans particules fait la promotion des mobilités actives, vélo, marche à pied... pour améliorer la qualité de l'air et la santé de ceux qui le consomment. (Ministère de la santé et de la protection sociale 2004)

D) PROMOTION DU VELO

Le tourisme à vélo et les événementiels imbriqués sont aussi de bon supports de promotion du vélo en pratique utilitaire. La France est en retard sur ses voisins : (Ministère du développement durable 2012)

En Europe, la pratique moyenne du vélo est de :

- 27 % dans les villes des Pays-Bas
- 18 % au Danemark ;
- 10 % à 20 % dans bon nombre de villes allemandes, suisses, flamandes, scandinaves

En France, la pratique est en moyenne de 3 %, dont :

- 8 % dans la communauté urbaine de Strasbourg
- 2 % à 3 % pour les villes de Paris, Lyon, Lille

Or nous avons vu que la pratique du vélo apporte de nombre bénéfiques en santé, environnement, et économie. L'augmentation de la pratique peut résulter de la stimulation du tourisme à vélo. En effet, en associant la pratique du vélo au plaisir du loisir et des vacances, on peut ainsi modifier la représentation caricaturale du vélo, associée à la « souffrance », au tour de France et à un aspect sportif.

D. UN DEVELOPPEMENT RURAL

Comme vu précédemment, le vélo et le tourisme à vélo sont de bons outils de développement économique. En milieu rural, ces activités permettent de limiter le déclin de l'activité agricole et elles protègent les commerces de proximité de leurs disparitions. (BENTAYE 2008)

Autre point fort, la redynamisation du secteur rural par le tourisme à vélo stabilise l'emploi local, le rendant moins saisonnier et plus durable. Cette durabilité se justifie par le travail de basse saison tel que l'entretien des itinéraires, la conception des tours opérateurs et l'extension de l'hôtelière et restauration.

Le tourisme à vélo est aussi un moteur de l'aménagement territorial. On assiste souvent à une ré-exploitation des vieux chemins ruraux, ou de hallage au profit de véloroutes. Cette pratique renforce des zones fragiles éloignées et les protègent. (HECKER 2006)

Ce tourisme plus lent, s'adapte aussi parfaitement à la ruralité, les espaces ruraux autrefois qualifiés de déserts touristiques deviennent de plus en plus demandés. Par opposition au tourisme de masse, cette vision touristique permet aux territoires ruraux de valoriser leurs petits patrimoines ; une sorte de retour aux sources. L'isolement rural plutôt négatif, devient aujourd'hui une opportunité.

Le vélo tourisme est d'ailleurs un très bon outil de liaison urbain-rural. Cette liaison se caractérise par la multiplication des prestations touristiques, des dessertes de transport et des véloroutes.

Dans la plupart des offres touristiques à vélo, il est proposé justement d'alterner paysages ruraux et urbains. Une variété qui offre un avenir commun aux villes et villages. Le milieu rural, mettant essentiellement en avant la valorisation gastronomique, vinicole et naturelle qui complète, les thématiques urbaines, de l'événementiel, des patrimoines culturelles et touristique de grandes ampleurs.

IV. BENCHMARKING DES OFFICES DU TOURISME : OFFRE DE VELO TOURISME

1. L'OFFRE DE VELO TOURISME EN EUROPE

A. CONTEXTE DU TOURISME A VELO EUROPEEN

A l'échelle de l'Europe, le nombre de séjours vélotouristiques est estimé à 3 milliards par an et la valeur globale des séjours s'élève à 54 milliard d'euros. Les différents acteurs du tourisme, de l'Europe et du vélo se sont organisés pour simplifier et promouvoir cette pratique.

La Fédération Européenne des Cyclistes (ECF) avec la Commission Européenne, a créée en 1994 le projet Eurovélo qui encourage la création d'un circuit européen complet. Eurovélo coordonne les différents acteurs dans l'optique de la promotion du tourisme est la réalisation de 12 véloroutes. Voir **figure 11**

FIGURE 11: SCHÉMA EUROPÉEN DES VÉLOROUTES



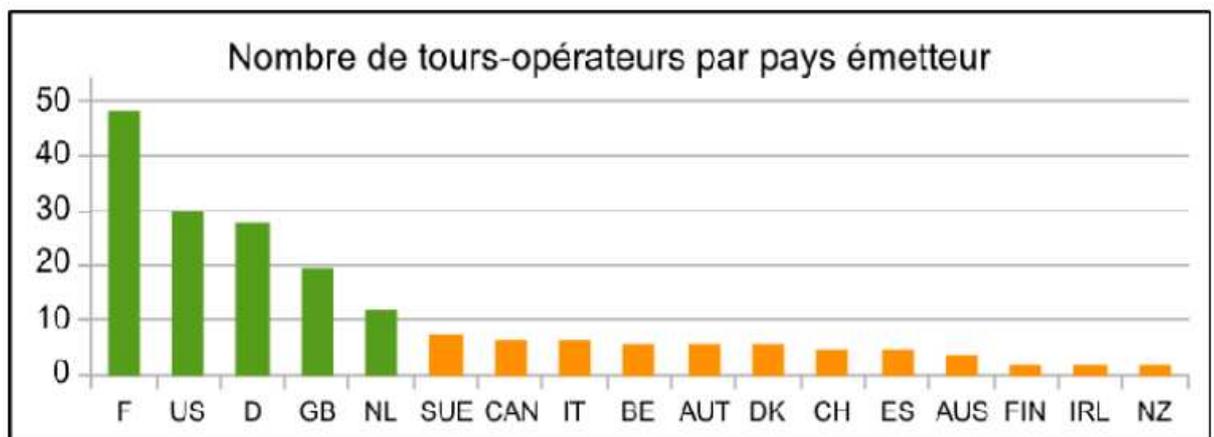
SOURCE: [HTTP://WWW.EUROVELO.ORG/ROUTES/](http://www.eurovelo.org/routes/)

Ce réseau forme 66 000 kilomètres de piste cyclable. Le Danemark, l'Allemagne ou les Pays Bas ont une nette avance dans la construction de leurs véloroutes de leurs comparativement à la France et L'Italie, très en retard. L'Association Européenne des Voies Vertes (AEVV) soutient aussi ce réseau européen et cherche à lui donner une meilleure présence dans le paysage touristique.

Au niveau des tours opérateurs (TO), on constate sur les marchés européens, une progression très importante. Ils passent de 58% en 2008 à 70% en 2010 et 78% en 2011. Les pays les plus représentés sont l'Allemagne, avec 28 TO en 2011, la Grande Bretagne, 19 TO, et les Pays-Bas avec 12 TO.

Ils sont aussi ceux qui ont le plus augmenté leur présence sur le marché français. Le nombre d'opérateurs lointains chute légèrement en volume, passant de 44 en 2008 à 43 en 2010, puis 40 en 2011 voir **figure 12**.

FIGURE 12: LA DOMINATION DES TOURS OPERATEURS EUROPEENS PROGRAMMANT DU VELO



SOURCE: VEILLEINFOTOURISME.FR : 2009 MENEÉ PAR INDIGGO/ALTERMODAL

B. LES OFFRES EN EUROPE

Pour avoir une représentation plus concrète des prestations européennes, nous allons voir trois offres, de tours opérateurs différents. Une des pays bas, l'autre de l'Allemagne et une du Portugal, visible dans le tableau 7.

- **Offre n°1** : Entre Allemagne, Autriche et Suisse : le lac de Constance (Bicylette verte 2012)
- **Offre n°2** : Au Pays-Bas : la Hollande du sud (Terdav 2011)
- **Offre n°3** : Au Portugal : Mira (Bicylette verte 2012)

TABLEAU 7 : COMPARATIF DE 3 OFFRES DE VELO TOURISME EN EUROPE

N°	Pays	Format	Tarif	Hébergement	Technicité	Option
1	Allemagne	7 jours	515€ Déjeuner non	***	3 à 5h de vélo/jours	Transport bagage
	Suisse	Individuel/Groupe	compris	****	35 à 60km/jours	Assistance panne
	Autriche	Itinéraire	Hors visite		Sans Guide	Location vélo Diner
http://www.bicyclette-verte.fr/le-tour-du-lac-de-constance-velo-xsl-255_368_373.html le 12 Mars 2013						
2	Pays bas	8 jours	830€	***	2 à 4h de vélo/jours	Transport bagage
		1 à 15 personnes	Hors visite		20 à 50 km/jours	Assistance panne
		Circuit en étoile	Demi-pension Pique nique compris		Guide	Location vélo Diner Combiné bateau/vélo
http://www.terdav.com/pays-bas/rando-liberte/velo/hollande-sud/holl01 le 12 Mars 2013						
3	Portugal	8 jours	640€	***	Sans guide	Transport bagage
		Individuel/Groupe	Hors visite		2 à 5 h de vélo/jours	Assistance panne
		Circuit en étoile			20 à 70 km/jours Guide	Location vélo Diner
http://www.bicyclette-verte.fr/mira-jours-xml-255_263_282-736.html le 12 Mars 2013						

Premier constat, ces offres s'adressent à des sportifs modérés, le nombre de kilomètres n'excède jamais 70. Au passage, on peut constater une fourchette de kilométrage large puisque les itinéraires disposent de raccourcis ou de routes complémentaires pour s'adapter au profil de chacun.

Ensuite la gamme de prix est sensiblement la même si l'on rapporte à niveau égal de prestation, 855€ pour le Portugal, mais en gamme « tout compris », justifiant ainsi son écart de prix. On remarque aussi que les offres s'adaptent aussi bien aux individuels qu'aux groupes, avec un maximum de 15 personnes pour les Pays-Bas.

En effet, le tourisme à vélo impose des contraintes logistiques supplémentaires, concernant le transport des cycles, l'encadrement et la gestion des groupes, qui sont plus étalés que la randonnée pédestre par exemple.

La différence notable, entre ces offres représentatives du marché actuel, est la présence d'un guide. L'encadrement est selon les cibles perçu comme une contrainte ou un atout. Le guide s'oppose pour certains à la liberté et représente pour d'autres la sécurité.

2. L'OFFRE DE VELO TOURISME EN FRANCE

A. CONTEXTE TOURISME A VELO EN FRANCE

Sur la plan national, il a été mis en place le Schéma National des véloroutes et Voies Vertes (SN3V) par le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) en collaboration avec l'Association Française Véloroutes et Voies Vertes, la Mission Nationale Véloroutes et Voies Vertes, l'Association des Départements cyclables.

L'objectif, depuis 1998, est de créer un réseau d'itinéraires cyclables traversant toute la France, coordonnés avec les itinéraires européens. L'un des buts est de favoriser l'attractivité touristique des régions et le développement du transport actif. (Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement 2001)

Le SN3V reconnaît officiellement que la création des véloroutes est un outil pertinent d'aménagement du territoire, de création d'emplois, de retombées sociales, avec une vision touristique durable. Une des missions principale du SN3V est la redynamisation du secteur rural, puisque les itinéraires passent par ce type de zone.

Enfin, ce plan précise que les véloroutes principales sont en partie financées par l'Etat. Les véloroutes de moyennes importances restent donc à la charge des collectivités territoriales. Ce poids économique rend les collectivités d'autant plus méfiantes et demandeuses de garanties concernant les retombées économiques potentielles.

Pour ce qui est des destinations touristiques françaises, les cinq régions les plus programmées, ont eu à eux seuls 50% des propositions de circuits, voir tableau 8. (veillleinfotourisme.fr 2009 et DGCIS 2010)

Ces lieux attirent toutes les nationalités, avec une progression constante depuis 2008. Le point fort de ces marchés est leurs proximités géographiques avec les tours opérateurs.

TABLEAU 8 : TOP 5 DES DESTINATIONS ET LEURS EVOLUTIONS ENTRE 2010 ET 2011

Le top 5 des destinations et leur évolution entre 2010 et 2011				
Destination	Nombre de circuits		Nombre de TO	
	Val-de-Loire	358	+28%	117
Provence-Camargue	327	+18%	118	+24%
Bourgogne-Beaujolais	227	+12%	97	+24%
Dordogne-Lot	191	+32%	80	+20%
Alsace-Vosges	159	+34%	76	+30%

SOURCE: SPECIAL ECONOMIE DU VELO ATOUT FRANCE ET 2010 PAR LA DGCIS.

Cependant cette domination des cinq grandes destinations s'amenuise, puisque leurs par à l'échelle la France a diminué de 10%. Les zonages de destination se modifient doucement au profit de nouvelle région. Le détail des zones de destination est visible En figure 13.

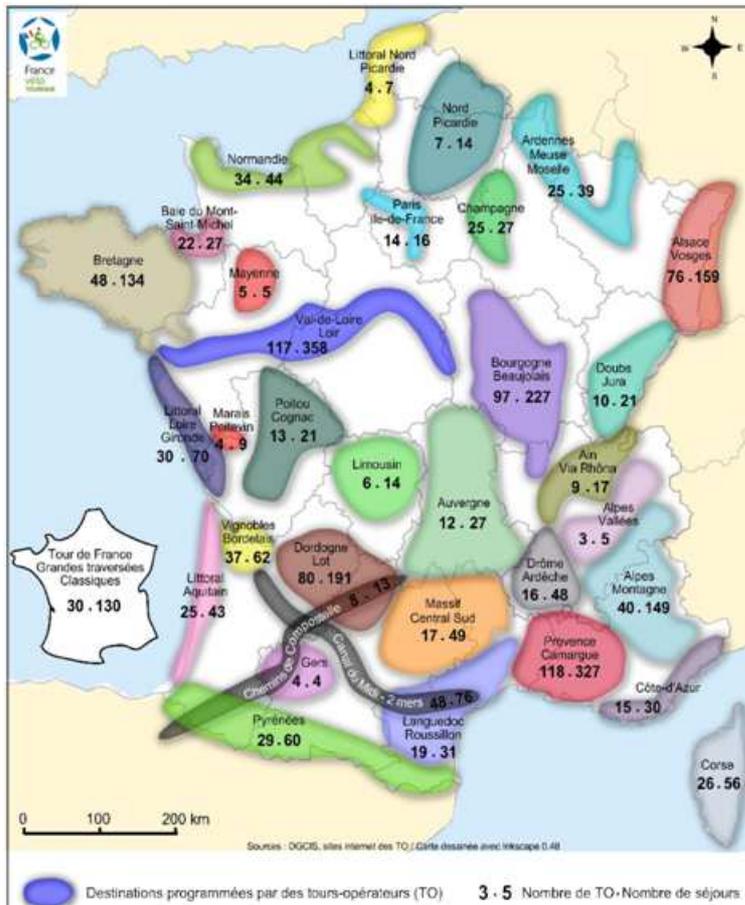


FIGURE 13 : DESTINATIONS PROGRAMMEES PAR LES TOURS OPERATEUR EN FRANCE, EN 2010

SOURCE : SPECIAL ECONOMIE DU VELO - ATOUT FRANCE 2010

On peut voir que la France couvre presque intégralement son territoire par le tourisme en vélo, mais quelques grandes zones dominent très clairement. Voici quelques exemples de prestataires de vélo tourisme français, le Val de Loire, ensuite le canal du midi, puis Bordeaux.

B. LES OFFRES TOURISME A VELO EN FRANCE

Voici trois offres de tourisme à vélo en France, visible en tableau 9

- Offre 1: Vallée de la Loire à vélo (Levelovoyageur 2012)
- Offre 2 : Canal du Midi (Levelovoyageur 2012)
- Offre 3 : L'Estuaire – la Gironde (Bicylette-verte 2012)

TABLEAU 9 : COMPARATIF DE 3 OFFRES DE VELO TOURISME EN FRANCE

N°	Lieu	Format	Tarif	Hébergement	Technicité	Option
1	Loire	8 jours	1293€	**	20 à 70 km/jours	Location de
		Itinérance	Guide Hors visite		Plusieurs parcours	vélo Transport bagage
http://www.levelovoyageur.com/fr/vallee-de-la-loire-a-velo/la-loire-a-velo-des-vacances-au-pays-des-chateaux-guide_s41						
2	Aude	5 jours	525€	**	35 à 45 km/jours	Location de
		Itinérance	Guide Hors déjeuné/diner Hors visite			vélo Transport bagage
http://www.levelovoyageur.com/fr/canal-du-midi-a-velo/5-jours-le-long-du-canal-du-midi-a-velo_s38						
3	Gironde	8 jours	925€	**	35 à 55km	Location de
		Boucle	Hors Déjeuner Hors visite	et ***	Partiellement balisé	vélo Transport bagage
http://www.bicyclette-verte.fr/la-gironde-lestuaire-jrs-xsl-249_293_363.html						

Sur le plan technique, ces offres sont proches des offres européennes pour le nombre de kilomètres. Cependant, au niveau touristique, le retard de la France en termes d'aménagement de véloroute se fait sentir, puisqu'il est souvent annoncé dans les offres « made in France », le statut, « partiellement balisé ». Dans les différents avis et commentaires relatifs à la qualité des parcours, ce point noir ressort souvent.¹

¹ Relatif à des avis d'internaute http://www.bicyclette-verte.fr/la-gironde-bicyclette-xml-249_293_363-832.html#oda-avis

Au niveau de l'hébergement, on assiste à une chute de la qualité, en effet, dans les offres européennes l'hébergement minimal se situe à 3 étoiles et cela même dans l'itinérance. Hors, pour le tourisme à vélo français, on descend d'une étoile et on assiste à l'absence d'hôtels quatre étoiles.

Plus généralement, les tours opérateurs ne programment pas de passage par des campings. Ce type d'hébergement ne correspond pas à la cible clientèle de ces produits.

Pour les tarifs, à prestation égale et qualité d'hébergement inférieur, ces offres ont un prix de ventes plus élevé que les européennes. Avec un record pour la Loire à vélo, première destination à vélo française, qui double ses tarifs et dépasse largement, ses congénères européens.

Enfin dans les différents argumentaires de ventes français, on retrouve essentiellement l'œnologie, le patrimoine et la gastronomie. Ces trois thèmes sont les plus représentés et les plus représentatifs de la France à l'étranger. (France Industrie2000 1997)

Dans cette partie, nous avons vu des offres touristiques de masse. Voyons maintenant, le contexte et l'offre du tourisme à vélo à l'échelle d'une région rurale, avec un niveau touristique de milieu de tableau : la région Lorraine, une région pluri-frontalière aux nombreuses zones rurales.

3. L'OFFRE DE VELO TOURISME EN LORRAINE

A. CONTEXTE DU TOURISME A VELO EN LORRAINE

En Lorraine, trois axes ont été ciblés pour donner une ampleur nationale aux véloroutes, un axe Est-Ouest qui relie Paris à Strasbourg, un axe Nord-Sud qui traverse la Meuse, et un axe qui relie la Flandre à la Bourgogne par la Lorraine.

Jusqu'en 2000, seul les Vosges, le plus touristique des départements Lorrain, avait développé le tourisme à vélo. En lien avec la mise en place du schéma de développement du tourisme Lorrain, le Conseil Général de Meurthe et Moselle a décidé de créer un schéma d'aménagement spécifique au développement vélo touristique des Boucles de la Moselle. (Conseil général de Meurthe et Moselle 2005)

L'objectif de ce plan est de terminer l'itinéraire cyclable inégalement réalisé sur le territoire des Boucles de la Moselle. Voir en annexe A, la carte des boucles de la Moselle

Cette boucle, est l'un des objets du plan de développement, elle relie Liverdun, Toul et Nancy, le long de la Moselle et de la Meurthe. Même si le projet est aujourd'hui relativement bien avancé, il reste des zones non aménagées, notamment à Liverdun. Cette difficulté se justifie par la difficulté des 10 communautés de communes des Boucles de la Moselle à être synchronisées. Cette boucle traverse 26 communes, dont une grande majorité de communes rurales, créant le lien entre Nancy, Toul et Liverdun.

En parallèle, le Conseil Régional de Lorraine, dans son schéma régional touristique (2007-2012) a mis en avant le développement des véloroutes, incluant, la véloroute du canal de la Sarre, des Boucles de la Moselle, et de l'itinéraire « Charles le Téméraire ».

B. LES OFFRES TOURISME A VELO EN LORRAINE

Voici deux exemples d'offres de tourisme à vélo Lorrain, voir tableau 10

- Offre 1: La vallée de la Moselle (Bicyclette-verte 2012)
- Offre 2 : Séjours de Metz à Coblenche (Grand angle 2012)

TABLEAU 10 : COMPARATIF DE 3 OFFRES DE VELO TOURISME EN LORRAINE

N°	Lieu	Format	Tarif	Hébergement	Technicité	Option
1	La vallée de la Moselle	8 jours	575€	***	35 à 60 km	Location vélo
		Itinérance	Déjeuner non compris Hors visite	****	Sans guide	Transfert bagage Diner
http://www.bicyclette-verte.fr/la-moselle-jours-xml-249_267_287-745.html						
2	Séjours de Metz à Coblenche	8 jours	605€	***	37 à 55 km	Location vélo
			Hors visite	****	Sans guide	Transfert bagage Diner
http://www.grandangle.fr/Allemagne-5-unProd-760#						

Les différentes offres sont très axées sur les Vosges et la Moselle, et moins fréquemment en Meuse. Mais on ne trouve pas de vélo tourisme en Meurthe et Moselle. Ses offres sont à qualité égale à celles européennes, puisque l'on a ici des hôtels trois et quatre étoiles. Les offres Lorraines sont supérieures en qualité d'hébergement par rapport aux offres des zones très vélo-touristiques en France, pour un tarif moindre ou équivalent. Ces offres s'appuient essentiellement sur les frontières avec l'Allemagne, le Luxembourg ou la Belgique, avec des itinéraires transfrontaliers. Un atout fort pour la région Lorraine et son tourisme à vélo, puisque les allemands sont très pratiquants du tourisme à vélo. (Atout France 2010)

Pour mieux visualiser l'application du tourisme à vélo dans un contexte rural, nous allons voir le cas de la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine. Cette association est en charge du développement vélo-touristique sur le territoire Terres de Lorraine. La Maison du tourisme en pays terre de Lorraine est partagée entre un passé associatif et des objectifs d'intérêts général et un avenir commercial, avec une volonté d'autofinancement

CHAPITRE 2 : DU TOURISME VERS L'ACTIVITE PHYSIQUE: EXEMPLE DE LA MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE

I. LES MAISONS DU TOURISME : L'ORIGINE

La qualification d'office du tourisme est une création assez récente. Sa 1^{ère} forme a été celle d'un « comité des promenades » en 1875 à Gérardmer. Pour que le terme apparaisse, il faut attendre 1905 à Saint-Pierre de Chartreuse dans l'Isère. Pour finir, c'est en 1910 que l'office du tourisme est officialisé avec le 1^{er} Office National du Tourisme sous l'impulsion d'Alexandre Millerand, ministre des travaux publics. Aujourd'hui le statut est normalisé et on en compte près de 3500 offices de tourisme.

Le terme Maison ou Office de tourisme, ainsi que syndicat d'initiative, mixte apparaissent fréquemment. Pour pouvoir comprendre certaines nuances, il faut s'intéresser tout d'abord à la définition donnée dans le code du tourisme de l'Office de tourisme, également appelé Maison du tourisme (Art. L133-3, Code du tourisme):

- Il s'agit **d'un bureau d'information et d'animation** pour les touristes en déplacement. Ils peuvent avoir un ou plusieurs bureaux d'accueils.
- L'office de tourisme est le **centre névralgique d'échanges entre élus et professionnels**. Il permet de regrouper les touristes et de les mettre en relation avec les sites touristiques. Il peut réaliser dans ce cadre des services touristiques, installer des exploitations touristiques et de loisirs, effectuer des études, de l'animation à travers les fêtes et manifestations.
- Certains offices en fonction de la taille de leur territoire peuvent être en plus de leur fonction d'accueil **pourvoyeurs de dynamique grâce à l'offre de prestations commerciales**.
- Enfin les offices de tourisme peuvent jouer le rôle de **consultant de projets d'aménagements** de l'ordre touristique.

- Les offices doivent toujours répondre de l'ensemble de leurs travaux effectués et de l'investissement des représentants publics du territoire concerné (ex : conseil municipal).

Ici, l'ensemble de la loi L133-3 du code du tourisme concerne uniquement les offices de tourisme d'une commune ou d'un groupement de communes. Or, il existe des offices de plusieurs groupements de communes. Ces groupements de communes créent alors un syndicat mixte en vue d'instituer un office de tourisme recouvrant l'ensemble de leur territoire (Art. L134-5, Code du tourisme).

Quelle est la différence entre un office de tourisme et un syndicat d'initiative ? La différence réside dans le statut juridique. L'office de tourisme est un organisme local régi par le Code du tourisme, voir ci-dessus, et bénéficie d'une délégation du service public à travers une convention d'objectifs.

Enfin, les offices font l'objet d'un classement préfectoral allant de 1 à 4. Alors que le syndicat d'initiative est une structure, le plus souvent associative, qui émane de la volonté de citoyens d'une commune. La structure ne peut donc pas recevoir de délégation du service public, ni de classement. Elle peut néanmoins recevoir des subventions publiques.

Il existe au total quatre statuts pour un office de tourisme :

- Associatif (loi 1901),
- Société d'Economie Mixte Locale (ESML),
- Régie,
- Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Nous allons voir le cas de la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine, une structure touristique associative.

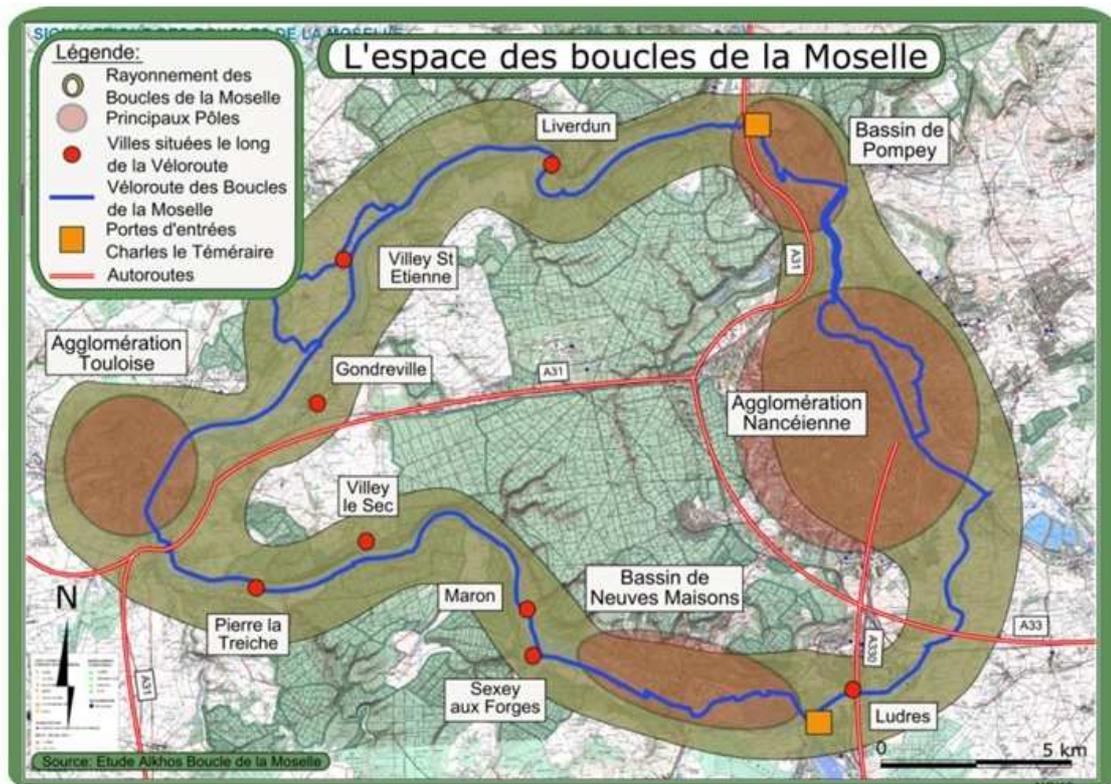
II. LA MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE

A. UNE ORIGINE LIEE A L'ASSOCIATION DE PROMOTION DES ENSEMBLES TOURISTIQUES DES BOUCLES DE LA MOSELLE

L'association de promotion des ensembles touristiques des boucles de la Moselle association qui regroupe 21 communes, 7 Communautés de Communes et 2 Pays, participe à créer une dynamique le long de la Moselle de découverte ou de redécouverte des éléments de notre patrimoine naturel, culturel et historique. La dynamique de cette boucles est visibles en figure 14.

Cette association est composée des communes suivantes : Richardménil, Messein, Neuves-Maisons, Chaligny, Sexey-aux-Forges, Maron, Villey-le-Sec, Pierre-la-Treiche, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Toul, Ecrouves, Foug, Lay-Saint-Rémy, Gondreville, Villey-Saint-Etienne, Fontenoy-sur-Moselle, Aingeray, Liverdun, Frouard et Pompey.

FIGURE 14: « LES BOUCLES DE LA MOSELLE, UN ESPACE AUX LIMITES FLOUES », NC 2010.



SOURCE: MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE 2010

L'association a pour but de contribuer aux études et à la réalisation destinée à l'accroissement de l'activité touristique des « Boucle de la Moselle » et la préservation du patrimoine naturel. Elle assure notamment la promotion du secteur et participe à la mise en œuvre d'une politique touristique des Boucles de la Moselle.

Ses moyens d'actions sont la tenue de réunion de travail et d'assemblées périodiques, les conférences, l'organisation de manifestation et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.

Les compétences de cette association sont :

- La promotion de la Boucle de la Moselle et de son patrimoine
- La mise en œuvre d'une politique touristique cohérente
- L'accroissement de l'activité touristique
- La participation au projet de pistes cyclables
- La coordination des animations autour des sentiers de randonnées et des pistes cyclables
- L'animation et l'initiation des projets autour des sites culturels et historiques

Si cette association est liée à la maison du tourisme en pays terres de Lorraine c'est parce qu'elle a permis de prouver aux élus que la collaboration entre communautés de communes était possible est pertinente. En effet, cette association est la première initiative de collaboration touristique sur le territoire du pays terres de Lorraine.

B. PRESENTATION DU PAYS TERRES DE LORRAINE

Le pays terres de Lorraine se situe en Meurthe et Moselle, comme visible sur la figure 13. Situé entre les rives de la Moselle et de la Meuse, le Pays se compose des territoires du Toulois, du Saintois et de Neuves-Maisons, avec pour chacun, une histoire singulière.

Il s'est formé en 2002 lors d'une démarche de rapprochement de l'arrondissement de Toul et celui du Sud-Nancéien. L'EPCI de Colombey et du Sud Toulois alors déjà reconnu comme « Pays loi Pasqua » a sollicité également un rapprochement pour pouvoir former un pays à grande échelle.

Il est composé actuellement de 136 communes, faisant parties de 7 communautés de communes : CC du Toullois, CC du Saintois, CC de Colombey et du sud Toullois, CC Moselle et Madon, CC de Hazelle, CC du Saintois et du Vermois, CC la Pipistrelle. Le placement du Pays terre de Lorraine en Meurthe et Moselle est visible en figure 15, il se situe au sein de six pays Meurthe et mosellans.

FIGURE : 15 LA PLACE DU PAYS TERRES DE LORRAINE, EN MEURTHE ET MOSELLE



SOURCE : [HTTP://WWW.CG54.FR/FR/JEUNESSE-EDUCATION-POPULAIRE-CITOYENNETE/CONTRAT-DANIMATION-JEUNESSE-TERRITORIALISE/CAJT-DU-TERRITOIRE-TERRES-DE-LORRAINE.HTML](http://www.cg54.fr/fr/jeunesse-education-populaire-citoyennete/contrat-danimation-jeunesse-territorialise/cajt-du-territoire-terres-de-lorraine.html)

Les actions et mission du Pays terres de Lorraine sont lui suivantes :

1. Définir des orientations partagées des fonds publics à l'échelle du pays:

- Le pays est un interlocuteur reconnu par le Conseil général (via le Contrat Territorial de Développement Durable), le Conseil régional, l'Etat et l'Union Européenne (LEADER, PLIE,...), de par le dialogue politique entre élus de communautés de communes qu'il permet.

- Labellisation LEADER pour 2007-2013: Aider à l'émergence d'une nouvelle économie périurbaine par la valorisation des ressources et savoir-faire locaux.

2. Mettre en place et accompagner l'usage d'outils de développement commun principalement sur le tourisme, l'économie-emploi, l'énergie et la culture - Exemples d'actions accompagnées:

- Soutien aux actions culturelles de portée supra communautaire et animation d'un réseau d'acteurs culturels
- Mutualisation des pratiques des communautés de communes de collecte et de traitement des ordures ménagères
- Conseil et sensibilisation des habitants aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables (espace info-énergie)
- Soutien à la mise en place d'opérations collectives FISAC
- Schéma de services aux publics
- Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation
- Maison du tourisme

3. Expérimenter, mettre en place des études prospectives en partenariat avec les acteurs ressources du territoire, pour préparer l'avenir.

On peut voir que la maison du tourisme est l'un des objets menés par le Pays terres de Lorraine.

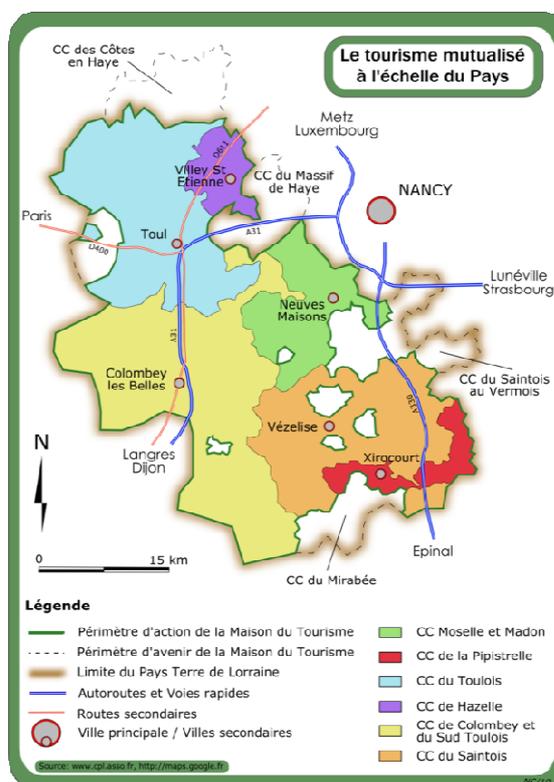
**C. LA MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE :
LA CREATION**

La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine a été créée en 2007 dans le but d'assurer au territoire une place sur l'échiquier des destinations touristiques, et ainsi, d'impulser un développement économique. Les statuts de cette structure sont visibles en annexe B. Contrairement à un Office du Tourisme qui gère la promotion touristique à l'échelle d'une ville, elle couvre un territoire bien plus grand. En effet son périmètre d'intervention s'étend, comme son nom l'indique, sur tout le Pays Terre de Lorraine, zone qui se situe entre les rives de la Moselle et de la Meuse.

En d'autres termes, les Présidents des Communautés de Communes du Toulois, Hazelle, Moselle & Madon, Pays de Colombey et sud Toulois, Saintois, Pipistrelle ont décidé de fusionner les deux Offices de tourisme du Toulois et du Saintois, trop isolés pour gérer efficacement les missions de développement local. Ce rapprochement a

permis aux territoires, via la synergie des communautés de commune, de peser d'avantage dans la balance touristique. Voir le positionnement des communautés de communes du Pays terres de Lorraine en figure 16. Depuis quelques années, certaines ont fusionné, mutualisant ainsi d'avantage les actions de développement locales.

FIGURE 16 : LA MUTUALISATION DU PAYS TERRES DE LORRAINE



SOURCE : MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE 2010

L'ensemble des communautés de commune et leurs caractéristiques sont présentées en annexe C. Cette fusion a donc donné naissance à une association qui est la Maison du Tourisme en pays terres de Lorraine. Cette association devient ainsi un véritable office de pôle, ayant la taille suffisante pour affronter les réalités du tourisme.

Premier Office de pôle du département, La maison du tourisme s'intègre dans les logiques départementales et régionales, elle engendre une plus grande cohésion du projet de développement du Pays Terres de Lorraine. De plus, cette fusion a permis une réduction des coûts, sa création a permis de diminuer les frais de participation des collectivités, en passant de 6€ par habitant à 1,50€. Ses sources de financements sont à la fois publiques et privés

D. OBJECTIFS & MISSIONS : ENTRE BASE ASSOCIATIVE ET AVENIR COMMERCIAL

Les objectifs de la maison du tourisme en pays terre de Lorraine sont partagés en deux axes ; les missions d'intérêt général, qui justifient un financement publique, et la recherche d'autofinancement qui justifie une approche commerciale :

- Participation et /ou mise en place d'animations
- Commercialisation de services et de produits
- Communication
- Diffuser de l'information et accueil du public
- Ingénierie de projet
- D'assurer les missions d'accueil, d'information et de promotion touristique du territoire,
- De développer, d'organiser et de structurer l'offre, en vue de sa commercialisation,
- De créer ou de participer à l'animation de manifestations touristiques,
- De fournir avis et conseils sur des projets de développement touristique pour lesquels il est consulté,
- D'assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local

Dans ses missions, la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine se voit attribuer un rôle d'animateur et de promoteur du territoire, pour répondre au mieux à ces aspects, la structure cherche à développer des projets innovants et prometteurs. Nous verrons ici le cas de la promotion de tourisme actif, par le développement du cyclotourisme.

III. SOLUTIONS DE LA MAISON DU TOURISME EN MATIERE DE TOURISME ACTIF

Les projets 2013 de la Maison du tourisme sont essentiellement tournés vers le tourisme actif. Cette initiative a été prise au vue des spécificités rurales du pays terres de Lorraine et du développement des équipements du type piste cyclable et voies vertes.

Ces projets répondent aux différentes missions de la Maison de tourisme, à la fois d'intérêts généraux et du domaine commercial.

Ainsi, il y est développé un produit de séjours cyclotouriste, de nature commerciale, et des événementiels de promotions de la pratique du vélo, partagés entre intérêt général et vision commerciale et de promotions du produit de séjours cyclotouriste.

1. VELOTOURISME DE SEJOURS EN GROUPE

A. LE PRODUIT

Le produit « vélo » développé par la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine est un séjour vélo touristique de 1 à 5 jours fourni « clés en main », aux groupes. Cette flexibilité de durée correspond à la fois aux possibilités du territoire et aux durées choisies par les touristes cibles, comme visible en tableau 11 :

TABLEAU 11 : CYCLOTOURISTES ALLEMANDS: DUREE DU SEJOUR VELO

Durée	Cyclotouristes (%)
2-4 jours	30
5-7 jours	30
8-14 jours	32
15 jours et plus	8
Total	100

SOURCE : TRENDSCOPE 2008A

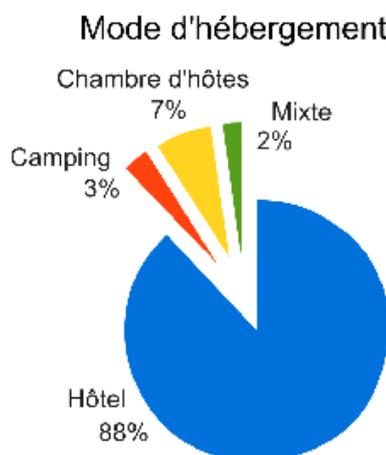
Le concept du produit est d'offrir chaque jour, un parcours à vélo, touristique et accessible, avec des visites spécifiques liées territoire. On peut retrouver notamment des visites vinicoles, tels qu'une visite des caves du domaine Lelievre, une visite de la

cathédrale Saint-Etienne de Toul, on encore le fort de Villey-le-sec. On retrouve ici les thèmes forts du contexte rural, qui sont la gastronomie, le patrimoine naturel et culturel. On met donc principalement en avant la découverte des patrimoines, avec en fond une pratique ludique du vélo, tout public, dénué de connotation sportive ou compétitive.

La pratique est douce puisque les parcours ont une distance 20 à 40km adaptable, en résumé des distances accessibles à tous. C'est ce format de distance qui est utilisé dans l'ensemble des offres cyclotouristes européens visant le tout public.

Ensuite, il s'agit d'un séjour en étoile, c'est-à-dire qu'après chaque balade, les groupes cyclotouristes retournent à leur lieu d'établissement qui est un hôtel tout confort, trois étoiles. C'est ce type d'hébergement qui est le plus recherché par les cyclotouristes de groupe. Voir figure 17

FIGURE 17 : CHOIX DE L'HEBERGEMENT EN FRANCE



SOURCE : 2009 MENEÉ PAR INDIGGO/ALTERMODAL IN "SPECIAL ECONOMIE DU VELO" (ATOUT FRANCE) ET 2010 PAR LA DGCIS.

Cette offre vise essentiellement les touristes étrangers, d'origines allemandes, belges, luxembourgeoises et hollandaises, en s'adaptant à leurs besoins spécifiques de cyclotouriste. La Maison du tourisme propose cinq circuits touristiques à vélo développés pour l'occasion, voir figure 18 :

FIGURE 18 : LES PARCOURS DE L'OFFRE CYCLOTOURISTIQUE



Ces circuits sont :

- La boucle des vins
- La boucle de la Colline
- La boucle Urbaine
- La boucle des Evêques
- La boucle du Fleuve

SOURCE : MAISON DU TOURISME 2013

Le choix de ce public, principalement frontalier, est lié à leurs cultures du vélo, largement plus avancées qu'en France. De plus, l'établissement géographique du Pays terres de Lorraine à une représentation de « France a porté de main », par les touristes frontaliers.

Cette cible est particulièrement bien équipée pour le cyclotourisme, cela rend la location de vélo inutile ou limitée à de la location « d'appoint », puisqu'ils apportent leur propre matériel, généralement haut de gamme. La logistique est gérée par des autocaristes étrangers spécialisés, équipé de remorques à vélo, leur rôle est d'emmener les cyclotouristes, sur la zone de parcours souhaitée, puis de les récupérer à la fin des circuits pour les ramener au lieu d'hébergement. Cette méthode permet au touriste de profiter des endroits les plus intéressants, et les plus spécifiques à leurs demandes, tout en garantissant une certaine stabilité de confort.

La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine a pris la décision de cibler essentiellement les groupes, car l'offre individuel est déjà extrêmement représentée en France. Ce type de prestation pour 1 ou 2 personnes correspond d'avantage au zone très touristique tels que la Loire, qui même hors vélo, on un attrait touristique très important.

Le séjour est encadré par un guide bilingue, connaissant les parcours et leurs modifications possibles en fonction des demandes des touristes. Ce guide est formé à l'animation du patrimoine situé sur les parcours. Il est complété au besoin par des guides dédiés à certaines visites spécifiques.

L'ensemble de ces prestations fait partie d'une offre « clés en main » qui est comparativement aux offres françaises, bien moins onéreuse pour le touriste. Offrir plus de service à coût inférieur permet de compenser le manque de notoriété et d'attrait de cette zone rurale. Un visuel synthétique de cette offre est visible en annexe D, accompagné de l'annonce de ces offres en annexe E

B. OBJECTIFS DU SEJOURS CYCLOTOURISTIQUE

Depuis 2011, la Maison du tourisme en Pays terre de Lorraine, souhaite coupler à ses objectifs d'intérêt général, un aspect commercial, visant une augmentation de l'autofinancement. Pour autant ces objectifs peuvent être menés de front avec un même projet.

Les séjours cyclotouristes permettent l'avancée de ces objectifs, d'un côté en stimulant l'activité économique du pays terres de lorraine par l'accroissement du nombre de touristes utilisant des prestations de service type hôtellerie, restauration. Ensuite, en fournissant une visibilité globale du Pays terres de Lorraine, et une juste répartition des flux touristiques entre les communautés de communs membres.

Et enfin en créant des débouchés économiques liés aux investissements qui ont été faits dans le domaine des pistes cyclables et des voies vertes, par les communautés de communes.

D'un autre côté, en créant de nouvelles prestations touristiques permettant à la Maison du tourisme de s'autofinancer et de réduire ainsi ses coûts pour le contribuable. Mais un tel projet, nécessite une promotion et de la communication, elles aussi spécifiques aux objectifs privés et publics de la maison du tourisme.

2. LES OUTILS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

Le choix de la maison du tourisme en matière de promotion de ses nouveaux produits, notamment, le séjour cyclotourisme et de la promotion locale du vélo, est basé sur la création de plusieurs événementiels, le Vélo Gourmand, la colline à vélo et le soutien à certaines manifestations. Le contexte rural du Pays terres de Lorraine permet de financer une partie de ces outils promotionnels par l'Union Européenne et le Conseil régional de Lorraine.

A. LE VELO GOURMAND, ENTRE EDUCTOUR ET ANIMATION LOCALE

A) LE CONCEPT DU VELO GOURMAND

Le vélo Gourmand est un événement innovant basé sur le principe des marches gourmandes, qui se déroule le 8 septembre 2013. Le principe est d'effectuer un parcours à vélo sur un circuit de 20km, ponctué d'étapes gourmandes et culturelles spécifiques aux patrimoines locales. Un visuel descriptif de l'événement est disponible en annexe F.

Cet événement étant innovant sur le territoire lorrain, le nombre de participant est limité à 150 personnes. Différents partenariats ont été créés, notamment avec l'association Dynamo, un atelier de réparation vélo qui propose aussi de la location. Et aussi avec l'association Air et Eau, qui restaure le fort de Villey-Saint-Etienne, lieu d'étape principale de l'événement. Le dossier de presse de l'événement est disponible en annexe I.

A ceux-ci s'ajoutent l'association des ensembles touristiques des boucles de la Moselle et la Commune de Villey-Saint-Etienne et le restaurant le Pavillon bleu. Tout au long du parcours se dérouleront animations et dégustations. Cet événement à son importance dans la promotion du séjour cyclotouriste.

B) DES OBJECTIFS PARTAGEES :

Cet événement a, comme les objectifs de la Maison du tourisme, deux facettes :

La première, d'intérêt général, est la promotion du territoire local, et l'animation des boucles de la Moselle, avec une stimulation des prestataires et associations locaux. Le tout dans un souci de promotion de la pratique du vélo et de découverte du terroir.

La seconde facette, d'intérêt commercial, utilise l'événement le Vélo Gourmand, comme support promotionnel. En effet, lors de cette journée, une trentaine d'autocaristes spécialisés vont faire le déplacement, pour participer. La veille de l'événement, ces autocaristes seront conviés à une journée découverte, de l'hébergement et de la restauration, avec parcours des boucles de la Moselle. Puis le jour de l'événement, ils participeront, en vue de leur faire découvrir le dynamisme et l'animation locale.

Ces deux journées sont en partie financées par le comité régional touristique en Lorraine, qui voit dans cet Eductour une opportunité d'accroître le tourisme de cette zone rurale. Pour autant, si cette promotion à destination des autocaristes ne dure qu'une année, l'événement le Vélo gourmand plait aux représentants politiques et sera sûrement pérennisé.

C) PROBLÈMATIQUE DE PÉRINISATION

La difficulté liée à la pérennisation de cet événement, provient de la disparition d'une partie des financements d'une année sur l'autre. En effet, une partie du budget est géré au titre de promotion de produit touristique qui est spécifique à l'année 2013. Ainsi, **comment répondre à la demande de pérennisation, venant, des représentants politiques, alors qu'une partie des financements est voué à disparaître ?**

Pour information, le coût de revient par personne de la participation au Vélo Gourmand est de 30,50€ par personne. Avec un prix de vente de: 20€/Adulte 5€/enfants. La différence étant financée par l'Europe et le CRT lorraine, il faudra que l'an prochain, le prix de vente soit de 30€ pour enfant et adulte, ce qui semble impensable pour une famille, surtout pour un événement tout public, d'animation locale. La réponse à ce besoin de pérennisation, semble se porter sur une légère augmentation des tarifs, associés à une réduction des prestataires privés, au profit de prestataire associatif, moins coûteux. Une augmentation du nombre de participant, est aussi envisageable, permettant une réduction des charges fixes.

De plus, une partie des outils de communication financés en 2013, notamment conception flyer, seront réutilisés en 2014. Avec un investissement de base soutenu par les collectivités, la pérennisation d'un tel événement est possible.

B. LA COLLINE A VELO: DE L'EXCURSIONNISME

A) CONCEPT

Cet outil événementiel vise la promotion de l'excursionnisme à vélo sur la colline de Sion-Vaudémont de mai à septembre 2014. Il est proposé quatre dates sur les thématiques suivantes :

- Patrimoine culturelle
- Patrimoine Naturelle
- Visite gourmande
- Jeux de piste

Dans ces événements, on met en évidence des thématiques ludiques, avec en fond, une pratique ludique du vélo, éloignée de la représentation sportive.

B) OBJECTIFS

Toujours sur le modèle des objectifs de la Maison du tourisme, nous avons ici deux axes :

Le premier est d'inciter à la pratique du vélo et à la découverte du patrimoine sur la colline de Sion-Vaudémont. En liant, sur la thématique « vélo », ce territoire isolé au reste du Pays terre de Lorraine.

Le second, inciter à la location de vélo à la colline de Sion Vaudémont, afin de rentabiliser les achats fait par le Conseil Général de Meurthe et Moselle, toujours dans une optique de recherche d'autofinancement. Un symbole de la coopération en figure 18.

FIGURE 18 :BACHE PROMOTIONNELLE, COFINANCE PAR LE CONSEIL GENERAL ET LA MAISON DU TOURISME.



SOURCE : MAISON DU TOURISME 2013

C. SOUTIEN A L'EVENEMENTIEL EXISTANT

Dans un aspect, cette fois-ci purement d'intérêt général, la Maison du tourisme assure un soutien aux événements locaux liées à la promotion du vélo, et à l'utilisation des voies vertes, notamment des Boucles de la Moselle, à travers deux événements.

- Participation à Festivoie: La promotion des boucles

L'événement créé par la communauté de commune Moselle et Madon, assure la promotion des Boucles de la Moselle, sur un tronçon de dix kilomètres. Sur cette zone se déroulent diverses animations, en lien avec les voies vertes, toutes basées sur des associations locales, liée au développement durable, au sports de pleines airs (kayak, roller, vélo) et à l'écologie, sous couvert d'animations musicales. Le visuel de l'événement est visible en annexe H.

Au vue de la politique 2013 en matière de vélo, la maison du tourisme va participer à l'événement pour assurer la promotion de ses nouveaux produits cyclotourismes. Cela permet aussi de modifier les représentations des usagers à l'égard de leurs voies vertes.

- Support de l'événement Oxygene :

L'association Oxygene, organise un événement de promotion des Boucles de la Moselle. Cet événement incite les habitants proches des pistes cyclables des boucles de la Moselle, à parcourir, sur une même journée l'ensemble de la boucle.

L'objectif de l'association est triple, assurer la promotion des voies vertes, mais aussi récompenser les politiques qui ont fait des efforts d'aménagements et au contraire blâmer ceux qui avancent difficilement dans la création de piste cyclable sécurisé.

Les objectifs étant partagés avec ceux de la Maison du tourisme, un soutien est apporté à l'association Oxygene. Ce soutien se traduit par un support de communication, par l'intermédiaire des relais presses de la Maison du tourisme, mais aussi par le financement de certaines prestations qui se dérouleront le jour de la manifestation.

3. LEADER, FINANCEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

A. ORIGINE DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Le conseil européen qui a affiché son ambition en 2000, de faire de l'Europe « l'économie la plus compétitive et la plus dynamique ». La politique régionale de l'Union européenne cherche à diminuer les écarts de développement entre les régions de l'Union.

Mais l'entrée de 10 nouveaux Etats membres en 2004 a accentué ces écarts. En réponse à cela, une nouvelle politique régionale a été décidée pour la période 2007-2013. Son objectif est de favoriser la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union. Cet objectif est représenté sous la forme de trois points :

- « Convergence » pour aider les régions les plus en retard de. Cet objectif est doté d'un budget de 251 Mrd.€.
- « Compétitivité régionale et emploi », avec un budget de 49 Mrd.€ cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE).
- « Coopération territoriale européenne » pour augmenter la coopération entre les régions européennes, doté d'un budget de 7,75 Mrd.€ financé par le FEDER.

En France, les mesures figurant dans les six programmes de développement rural mis en place doivent s'articuler autour des 4 axes suivants :

- Axe 1: Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier
- Axe 2: Amélioration de l'environnement et de l'espace rural
- Axe 3: Qualité de la vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale
- Axe 4: Leader : une méthode de mise en œuvre

Dans le soutien aux zones rurales, il existe dans chaque état un « réseau rural ». Il s'agit d'un outil à la mise en œuvre du développement rural. Ce réseau regroupe les organisations et les administrations du milieu rural. Il cible les actions relevant du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

B. AXE 4 LEADER : UNE METHODE DE MISE EN OEUVRE

À la différence des autres axes, Leader est un axe méthodologique qui vise à mettre en œuvre des mesures des programmes de développement rural au travers des principes suivants :

- Un ensemble d'acteurs publics et privés représentatifs d'un territoire, regroupés au sein d'un groupe d'action locale (GAL), définit une stratégie locale de développement pour son territoire
- Des actions cofinancées par le FEADER. Ce plan doit apporter une dimension innovante, avec démarche participative. Les projets pertinents sont voués à être reproduits dans d'autres zones rurales
- Un comité de programmation composé de 50 % d'acteurs du secteur privé, le GAL est responsable de la sélection des opérations qui seront mises en œuvre sur son territoire.

Cet axe vise une meilleure mobilisation des ressources d'un territoire en vue d'une plus grande efficacité des politiques rurales. Il cible les territoires organisés du type pays, aux projets régionaux. Voici quelques exemples d'actions éligibles fournies par le gouvernement Français :

- La promotion et la commercialisation des produits locaux (étude de marchés, organisation de journées autour de thèmes permettant la présentation par des professionnels d'horizons variés de produits agricoles et culturels du territoire...)
- la valorisation des produits du terroir d'un point de vue culturel et touristique. Cela peut recouvrir des actions comme l'élaboration d'un schéma de développement culturel ; l'inventaire et la mise en réseau des acteurs musicaux du territoire ; la création de circuits de randonnées...
- l'accompagnement de démarches de qualité : appui à l'élaboration de cahiers des charges sur la qualité des produits ou de qualité environnementale et paysagère (diagnostics paysagers...)
- la valorisation des produits par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information (utilisation d'internet...)

Au vu du développement de ces axes, le projet de développement du cyclotourisme et de ses séjours, correspond idéalement à l'axe 4 LEADER.

C. LE DEVELOPPEMENT DU CYCLOTOURISME ET LEADER AXE 4

Dans le développement rural, l'Europe joue un rôle important de financeur. Ainsi dans le cas de la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine, les fonds de liaisons entre action de développement de l'économie rurale, correspondent à une démarche européenne de mise en œuvre des mesures de développement rural à l'échelle de territoires de projets animés par le GAL du Pays terres de Lorraine.

Ainsi, l'Europe, avec l'appui local du GAL du Pays terres de Lorraine finance le projet du développement du cyclotourisme et les outils de promotions liées, à hauteur de 55%, le seuil maximal de financement possible par l'Europe.

Au fond européen s'ajoute le soutien de la région Lorraine, qui finance jusqu'à 25%. Ces financements laissant ainsi, aux porteurs de projet 20% d'autofinancement comme visible dans le tableau 13, qui reprend les grandes lignes du projet. Cette stratégie de financement permet de soulager la prise de risque des porteurs de projets, sans pour autant leur permettre d'effectuer des bénéfices par l'intermédiaire de subventionnement.

La prise de risque financière de 20% des porteurs de projet, favorise la création de projet par des entités relativement résistantes. Ce seuil est en quelques sorte une barrière à l'entrée pour de nombreuses petites structures, ne pouvant pas créer de projets d'ampleurs suffisantes.

TABEAU 12 : FINANCEMENT DES PROJETS DE TOURISME ACTIF DE LA MAISON DU TOURISME

Action	Charges	HT	TTC	Produits	HT	TTC
Evénement Vélo gourmand	Promotion	1 948,30 €	2 326,16 €	Billetterie colline	560,75 €	600,00 €
	Logistique	3 479,49 €	3 757,63 €	Billetterie Vélo gourmand	1 401,87 €	1 500,00 €
Séjour cyclotouriste	Eductour	2 846,37 €	3 312,07 €	Autofinancement	2 892,25 €	2 892,25 €
	Logistique	544,27 €	582,46 €	Leader Pays terres de Lorraine	7 953,68 €	7 953,68 €
Evénement Coline à vélo	Promotion	2901,86€	3 470,63 €	Région Lorraine	3 615,31 €	3 615,31 €
	Logistique	353€	416,25 €			
Ingénierie	Stage	2 180,00 €	2 180,00 €			
	Salaire	2 170,55 €	2 170,55 €			
TOTAL des dépenses prévues		16 423,84 €	18 215,76 €	Total	16 423,84 €	16 561,23 €

SOURCE : MAISON DU TOURISME 2013

4. FAVORISER L'ENVIRONNEMENT DE LA PRATIQUE

L'objet de la promotion de l'activité physique par le tourisme nécessite un produit associé à une communication cohérente. Dans le cas présent, des séjours cyclotouristiques de la Maison de tourisme en pays terres de Lorraine et plus généralement de la promotion de la pratique du vélo, touristique ou non, l'environnement joue un rôle important. Or, en pays terres de Lorraine, cette composante majeure est soumise à différentes problématiques.

A. LA BOUCLES DE LA MOSELLE ET SES PROBLEMATIQUES

Les pistes cyclables des boucles de la Moselle visibles en annexe A, sont en partie sur le Pays terres de Lorraine, composé de plusieurs communautés de communes, mais aussi sur le territoire du Grand Nancy, et du Pays val de Lorraine. Les interactions entre ces acteurs des boucles sont déterminantes pour la promotion et l'animation de ce territoire.

A) ENTRE MEMBRES DU PAYS TERRES DE LORRAINE

Si d'un point de vue politique les communautés de communes du Pays terres de Lorraine fonctionnent de manière cohérente, une fois mise en pratique, certaines problématiques de terrains se posent. En effet, entre communautés de communes, on trouve des différences notamment en matière de signalisation et au niveau de la qualité des voies cyclables.

Pour la signalisation, cela se caractérise par un graphisme de panneaux directionnels différents selon les portions des boucles de la Moselle, cela pouvant être perturbant pour l'utilisateur, un exemple en figure 19 :

FIGURE 19 : SIGNALISATION A MARRON ET CHAUDENEY-SUR-MOSELLE



PHOTOS LIBRES DE DROITS

L'incohérence graphique nuit à l'identité globale du parcours des Boucles de la Moselle. On peut aussi noter des absences de signalisations à certains endroits. Ce type de frein au développement des boucles de la Moselle se retrouvent aussi hors Pays terres de Lorraine

B) ENTRE LE PAYS TERRES DE LORRAINE ET LES AUTRES ACTEURS DES BOUCLES DE LA MOSELLE

En effet, tous les acteurs des Boucles de la Moselle ne font pas partie du Pays terres de Lorraine. Ainsi, la communauté du Grand Nancy et la communauté de communes du bassin de Pompey, pourtant acteurs des Boucles de la Moselle, ne font pas partie du Pays terres de Lorraine.

Il faut ajouter que l'ancienne signalisation de Conseil Général de Meurthe et Moselle, se superpose avec celle des communautés de communes actuelles, créant sur certains carrefours une confusion entre les parcours du CG54, créant il y a une quinzaine d'années avec un contexte cyclable différent, et les plus récents gérés par les collectivités.

Pour les voies cyclables, on assiste aussi à de grandes inégalités, certaines zones des boucles de la Moselle sont totalement sécurisées, mais d'autres partagent des routes nationales, comme visible sur les photos en figure 20 :

FIGURE 20 : DIFFERENTS TYPES DE ROUTES DES BOUCLES DE LA MOSELLE, NANCY, PIERRE LA TREICHE ET VILLEY SAINT ETIENNE



PHOTOS LIBRES DE DROITS

En effet, le parcours des Boucles de la Moselle, se divise parfois en voies vertes, parfois, en pistes cyclables et d'autre fois, en partage de route avec les voitures. Il s'agit d'une véritable faiblesse déroutante pour les touristes étrangers, puisque, comparativement l'Allemagne possède des voies vertes de centaines des kilomètres sans le moindre changement du style de route. La variabilité des zones cyclables est visible en annexe A.

B. CARTE DES BOUCLES DE LA MOSELLE

A) LA CARTE

Pour répondre, à ce manque de cohérence globale, l'association des boucles de la Moselle en partenariat avec la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine a décidé la création d'une carte de l'ensemble des boucles de la Moselle.

La première version de la carte est de 2009, imprimée à 15000 exemplaires, la carte complète les faiblesses du terrain. L'annonce presse de la création de cette carte est visible en annexe G.

B) LES OBJECTIFS

Cette carte met en évidence, le chemin jugé le plus pertinent en terme touristique et de sécurité. Ainsi, sur la version 2009, on retrouve de nombreux points touristiques valorisés en image sur la carte. Mais de 2009 à 2013, de nombreux aménagements ont eu lieu sur les Boucles de la Moselle, rendant l'ancienne version moins pertinente, voir inutile par endroit.

De plus, suite à de nombreux retours de pratiquants, certaines zones restent complexes même avec une carte. En réponse à cela, une nouvelle version a été créée, elle se veut moins touristique, en supprimant une partie des points d'intérêts, mais plus fonctionnelle.

Cette carte reprend ainsi les zones complexes mises en avant par les associations cyclotouristes, ou les différents pratiquants, et les ciblent précisément sur la carte. La carte apporte une réponse plus claire que l'ancienne version à l'aide d'effet graphique du style « effet de loupe », incluant dorénavant des noms de rues, visible en annexe A.

Un simple effet graphique couplé à un repérage de terrain répond ainsi partiellement à un problème complexe de cohérence d'un territoire. Cependant, la réponse reste partielle, car tous les usagers des Boucles de la Moselle ne disposent pas de la carte. Même si celle-ci est gratuite et disponible dans tous les campings, Hôtels, zone de loisir, et office de tourisme, tous les usagers ne sont pas couverts.

Le reste de la réponse se traduit par la sensibilisation des collectivités et territoires à une cohérence globale.

C) VERS UNE VERSION NUMERIQUE : UNE REALITE AUGMENTEE ?

OpenStreetMap (*OSM*) est un projet international fondé en 2004 qui pour but de créer une carte libre du monde. Les données sont collectées dans le monde entier sur les routes, voies ferrées, les rivières, les forêts, les bâtiments, pistes cyclables. Les données cartographiques collectées sont ré-utilisables sous licence libre de droit depuis 2012.

Ainsi de nombreux passionnés, ont référencé via leur GPS, les parcours des Boucles de la Moselle, en créant même des parcours alternatifs, on y retrouve aussi les points d'intérêts touristique, hôtels, restaurant etc.

Ces différentes données sont utilisables gratuitement, même à des fins commerciales, ainsi à l'ère des Smartphones, la carte classique, rigide, perd une partie de son intérêt. Une version numérique, par l'intermédiaire d'une application Smartphone pourrait remplacer la carte. De plus, les réaménagements réguliers des voies vertes pourraient être mises en évidence en direct sur l'application, sans imposer la réimpression coûteuse de 15000 exemplaires papiers de la carte. Autre avantage, l'application Smartphone permet d'incorporer une multitude d'information complémentaire, en fonction de la géolocalisation du touriste, créant un soutien ludique à la pratique sur les boucles de la Moselle, en adéquation avec la définition du tourisme actif.

Cette voie de développement offre aussi des possibilités vers une nouvelle vision du tourisme : la réalité augmentée. La réalité augmentée est une technique permettant d'insérer en temps réel un élément 2D ou 3D dans une image réelle.

Ainsi, on superpose via son Smartphone, à l'image réelle, une autre information. Par exemple, on peut visualiser la tour Eiffel via une tablette et voir apparaître une image de la tour Eiffel en construction se superposer. D'autres application sont possibles, guide virtuels, paysage préhistorique, vivre des reconstitutions de batailles ect..

Ce type d'application est un outil idéal pour donner vie au milieu rural, lors de séjours touristiques, et gardant la qualité de base d'une carte, qui est l'information directionnelle.

IV. PROSPECTIVES DES APS TOURISTIQUES

1. LE DEVELOPPEMENT CYCLOTOURISTIQUE EN PAYS TERRES DE LORRAINE

« IL FAUT DES AMMENAGEMENTS CYCLABLES
CONÇUS POUR L'HABITANT ET PENSES POUR LE
TOURISTE. »

GERARD PELTRE, VICE-PRESIDENT AU TOURISME
DU PNRL, LORS DES « RENCONTRES DU TOURISME
DURABLE 2013 »

Si comme nous l'avons vu la promotion du tourisme actif en contexte rural affecte de nombreuses composantes économiques et sociales, il n'en reste pas moins que créer une cohérence générale sur des territoires ruraux, est un problème complexe, même lorsque le développement rural est en partie financé par l'Europe.

Dans le cas de la promotion touristique, du pays terres de Lorraine et des Boucles de la Moselle, par le développement du cyclotourisme et plus généralement de l'activité physique, on peut donner un but économique direct au développement des voies vertes. Ainsi, on justifie le développement d'infrastructures liées à cette approche touristique, tels que les véloroutes et voies vertes.

Un autre facteur déterminant de ces infrastructures est le débat actuel entre VNF et les associations en charge du développement de celles-ci. VNF possède les chemins de halage, généralement de qualité, ses chemins sont pourtant interdits aux pratiquants. Mais, si demain VNF accepte l'ouverture de ces chemins, alors la Lorraine double son potentiel de voies cyclables. Cela pourrait créer de nouvelles liaisons entre territoires ruraux et urbains, incitant de nouvelles perspectives touristiques.

Un développement de ces infrastructures cyclotouristiques, influenceraient la pratique des usagers locaux. Par exemple, en pays terres de Lorraine, un accroissement de la qualité et de la régularité des véloroutes et voies vertes, rendrait l'environnement de la pratique cyclable plus sécuritaire et accessible, augmentant ainsi le nombre de pratiquants journaliers. Notamment pour les trajets domicile-travail.

Cependant, ces infrastructures restent sur les Boucles de la Moselle inégales et en manque de communication, pour une cohérence globale, la coopération entre acteurs privés et publiques est nécessaire.

Dans ce développement et cette coopération, la technologie a un rôle à jouer, comme nous l'avons vu, la réalité augmentée permet de donner vie à un territoire par l'intermédiaire d'un Smartphone. Sans pour autant atteindre ce niveau technologique, encore difficile à supporter financièrement, le développement d'une application Smartphone, combinant circuits touristiques, les hébergements, restaurants et services divers et un bon moyen d'assurer la cohérence global et la visibilité d'un territoire.

1. VERS UNE LABELLISATION DES BOUCLES DE LA MOSELLE ?

A l'image de la Loire à vélo, l'avenir de l'ensemble de ces acteurs des Boucles de la Moselle doit-il passer par la création d'un label « Boucles de la Moselle », englobant, prestataires touristiques, institutions, collectivités et association d'usagers, s'unissant sous une identité commune ?

Cette question dépend directement du succès des offres touristiques analysées précédemment. Une réussite agirait en effet de levier sur l'ensemble des acteurs de ce territoire, permettant le regroupement sous un label commun.

En effet, il semble difficile de fédérer, un territoire comme le Grand Nancy et le pays terres de Lorraine, sans avoir des résultats prouvant l'efficacité du vélo tourisme à une échelle locale.

2. D'AUTRES ACTIVITES PHYSIQUES COMME SUPPORTS TOURISTIQUES ?

B. ACTIVITES A VENIR

Le potentiel de l'activité physique appliquée au tourisme ne se limite pas au cyclotourisme. D'autres supports d'activités physiques sont facilement associables à une activité touristique, en voici des exemples issus de la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine :

Actuellement en élaboration, la création de circuits touristiques de **randonnée pédestre**. Cette ambition est née d'un partenariat entre la Fédération Française de Randonnée et la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine. On retrouvera ainsi 6 circuits de randonnée pédestre avec topoguide, chacun ayant une thématique touristique associée.

La **marche nordique**, cette activité en plein essor fonctionne très bien dans le domaine du sport-santé et s'étend désormais au tourisme. En pays terres de Lorraine, la conception de circuits valorisants les atouts du pays est en cours. Sur le principe des boucles vélo touristiques, on assistera à la naissance de circuits thématiques de marche nordique. Notamment, un circuit des vins, de la mirabelle, et sur la Colline de Sion-Vaudémont.

C. ACTIVITES PHYSIQUES TOURISTIQUES CONCEVABLES EN PAYS TERRES DE LORRAINE

Le **tourisme fluvial** combiné au vélo est en fort développement aux Pays-Bas. Cette pratique mixte est elle aussi applicable aux boucles de la Moselle, puisque les pistes cyclables suivent scrupuleusement les cours d'eau. Il s'agit d'une piste à explorer pour stimuler le tourisme le long de la Moselle.

Ensuite, une voie ferrée en bon état traverse le pays terres de Lorraine, elle appartient à l'armée mais n'est pas utilisée. Dans le cas d'une possible exploitation de ces infrastructures, il serait alors possible de concevoir des circuits de **vélo rail**. Ce type d'outil est fréquemment utilisé dans le cadre de la valorisation touristique d'un territoire.

3. UN NOUVEAU PROFIL D'EMPLOI LIÉ AUX APS TOURISTIQUES ?

Ces nouveaux services sportico-touristiques supposent de nouvelles compétences. En effet, on assiste aux mélanges de deux domaines : l'encadrement et la création d'APS, avec une mise en tourisme.

Actuellement, les professionnels de l'activité physique ne sont pas préparés à encadrer des pratiquants en tenant compte de l'attrait touristique. Cela pose quelques questions :

Le professionnel des APS a-t-il les compétences suffisantes pour valoriser le territoire ? Est-il en mesure de répondre aux attentes des touristes ? En résumé, l'encadrant en APS peut-il devenir un guide touristique ?

De plus, l'encadrement des APS dans le tourisme pose la question du public étranger. Les professionnels des APS ont-ils un niveau suffisant en langue étrangère ?

Au vu de ses questions, on devine que le fort développement de l'activité physique appliquée au tourisme va nécessiter la création de nouveaux types d'emplois polyvalents, avec des profils et des compétences, qui une fois combinées, raréfient les candidats. Les professionnels des APS, ayant une culture touristique étendue et une maîtrise des langues étrangères sont peu nombreux. Cette réflexion amène à la question suivante :

Alors que la demande de ce type de pratique va considérablement augmenter et être porteuse d'emplois, les structures de formations et de professionnalisations, vont-elles réagir et adapter leurs enseignements ?

BIBLIOGRAPHIES

Académie Française, Le dictionnaire de l'Académie française, Paris J. B. Coignard, 1694

Active tourism, Tiessen active tourisme,
<http://www.activetourism.com/HomeFrames.html> [en ligne], le 20 mars 2013

Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Programme national nutrition santé 2001-2005, 2001

ASPQ, Bulletin de santé publique N°1 Volume 33, Printemps 2011.

Association des Départements Cyclables. Bulletin d'information « Le vélo, enjeu de développement touristique » n°6 A, juillet 2007.

Atout France, « L'économie du vélo en France », PDF, 2010

Bassey EJ, Harries UJ. « Normal values for handgrip strength in 920 men and women aged over 65 years, and longitudinal changes over 4 years in 620 survivors » Clin. Sci. 1993;84(3):331-7

Baholet , H. Berthaut, Véloroutes et voies vertes fiche n° 5,PDF, Paris , janvier 2005

Baholet , H. Berthaut, Véloroutes et voies vertes fiche n° 7,PDF, Paris , janvier 2005

BENTAYEB, « L'itinérance, un enjeu majeur du tourisme à la campagne ». Cahier Espaces n° 98, septembre 2008

Bellamy (coord.), « Troubles mentaux et représentations de la santé mentale : premiers résultats de l'enquête "Santé mentale en population générale" », Études et résultats, n° 347, Drees, octobre 2004.

BRAGHIERI, Laurent, Marketing du Tourisme, <http://www.bts-vpt.com>, [en ligne], (page consulté le 8 avril 2013)

Brousse, Place de l'activité physique dans l'acquisition et le maintient du capital, Revue EP.S n°277 Mai-Juin 1999

Canguilhem, Georges, Le normal et le pathologique, Paris, PUF, collection « Galien », 1979

ClicAlsace, Le réseau européen d'itinéraires cyclables EuroVelo,
<HTTP://WWW.CLICALSACE.COM/LA-VEILLE,644/LE-RESEAU-EUROPEEN-D-ITINERAIRES-CYCLABLES-EUROVELO,36268.HTML>, [En ligne], Consulté le 5 mai 2013

Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine, LE TOURISME EN LORRAINE MOTEUR D'IMAGES VECTEUR ECONOMIQUE, PDF, Metz, Mars 2012

Conseil général de l'Aisne - Schéma « Véloroutes Voies Vertes » - septembre 2011

Conseil général de Meurthe et Moselle, Schéma d'aménagement touristique des Boucles de la Moselle, phase 1, Arc Essor, 2005

Conseil Régional de Lorraine, Schéma Lorrain de développement durable de l'économie touristique, Décembre 2012

Debard, RAPPORT D'ETUDE SUR LES ESPACES RURAUX EN LORRAINE 2013, www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr, [en ligne], page consulté le 8 avril 2013

Delignères D, Fortes M, Ninot G. The fractal dynamics of self-esteem and physical self. *Nonlinear Dynamics, Psychology and Life Sciences* 2004, 8 : 479-510

Direction du Tourisme – France (2008), « Les comptes du tourisme : Compte 2007 », www.tourisme.equipement.gouv.fr, septembre 2008.

Dubos, René, L'homme et l'adaptation au milieu, collection Science de l'homme, ed . Payot, Paris, 1973

FFCT, fédération française de cyclotourisme, <http://www.ffct.org/>, [en ligne], Page consulté le 10 mars 2013

France industrie 2000, attractivité du territoire national et développement industriel, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Directions Générale des Stratégies Industrielles, Observatoire des Stratégies Industrielles, novembre 1997

France vélo tourisme, France Vélo Tourisme, Faire de la France la première destination de tourisme à vélo en Europe, PDF, 2012

Halimi Serge, *Médecine des Maladies Métaboliques* Volume 4, Issue 2, March 2010, Pages 143–145

Hilali Mimoine, Le tourisme international vu du Sud : essai sur la problématique du tourisme dans les pays en développement, Broché, 2005

Herring MP, O'Connor PJ, Dishman RK, The effect of exercise training on anxiety symptoms among patients, *Arch Intern Med.* 2010 Feb 22;170(4):321-31.

INPES, Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention, Janvier 2010

INSEE, Site de l'institut national statistique et des études économiques, <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/tourisme.htm>, [en ligne] (Page consulté le 20 février 2013)

INSEE, Site de l'institut national statistique et des études économiques,
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/sejour.htm>, [en ligne]
(Page consulté le 20 février 2013)

GENVER, G.E.A., AN EPIDEMIOLOGICAL MODEL FOR HEALTH POLICY,
SOC. IND. RES., 1976

LATOUCHE R., UN PEUPLE MOINS SEDENTAIRE ET EN MEILLEURE
SANTE A TRAVERS L'EDUCATION PHYSIQUE ET LA VIE ACTIVE,
MEMOIRE PRESENTE A LA COMMISSION DES ETATS GENERAUX SUR
L'EDUCATION AU QUEBEC, AOUT 1995

MEDECINE INTERNE: Stress oxydant, antioxydants et exercice physique, Vaisseaux,
Cœur, Poumons -Vol 6 - N°5 – 2001

Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Cahier des charges du
schéma national véloroutes et voies vertes en 2001, 5 janvier 2001.

Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, plan national de
prévention par l'activité physique et sportive, Ed. Ministère de la Santé, de la jeunesse,
des sports et de la vie associative, décembre 2008

Ministère de la santé et de la protection sociale, Plan nation santé environnement,
Sicom, 2004

Ministère du développement durable, Plan national vélo, Janvier 2012

ODIT France. France à vélo, France des voies vertes. Les clés de la réussite. 2006

Organisation Mondiale de la Santé, Préambule à la Constitution de l'Organisation
mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New
York, 19-22 juin 1946

Organisation Mondiale de la Santé, Charte d'Ottawa, première Conférence
internationale sur la promotion de la santé, Ottawa, 1986
OMS, Rapport de la réunion internationale sur l'intégration de la santé dans toutes les
politiques, Adélaïde, 2010

Podewils LJ et al. Am J Epidemiol 2005;161: 639-51

Raglin, J. S. (1990) « Exercise and Mental Health : Beneficial and Detrimental Effects
». Sports Medicine, 9(6), p. 323-329. Dans Corbeil, L. « Rapport sur les bienfaits de
l'activité physique sur la santé mentale », p. 2.

Ryff CD, Keyes CL, The structure of psychological well-being revisited, Department of
Psychology, University of Wisconsin-Madison 53706, USA, J Pers Soc Psychol. 1995
Oct;69(4):719-27.

Scully, D., Kremer, J., Meade, M., Graham, R. et Dudgeon, K, Physical exercise and
psychological well-being: a critical review, 1998

Simon C. School-based physical activity programs to address obesity. In: Bouchard C., Katzmarzyk P., Physical activity and obesity (2nd ed.). Champaign (Illinois) : Human Kinetics, 2010 : p. 349-356.

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement du Pays Chartrain, Etude de la mise en œuvre d'un schéma global de circuits dans le pays Chartrain, phase 1, Altermodal, février 2007

TNS Sofres, Suivi de la demande touristique Lorraine année 2010, <http://www.tns-sofres.com/notre-offre/etudes-collectives/960C7D3B474F4AFDABEB63DD586BA146.aspx>, [En ligne], (page consulté le 15 avril 2013)

Van Sluijs E.M., McMinn A.M., Griffin S.J. Effectiveness of interventions to promote physical activity in children and adolescents: systematic review of controlled trials. British Medical Journal, 2007, vol. 335, n°7622: p. 703.

Veilleinfotourisme, Site du ministère de l'artisanat du commerce et de l'industrie, <HTTP://WWW.VEILLEINFOTOURISME.FR/LANCEMENT-DE-LA-NOUVELLE-POLITIQUE-DU-TOURISME-AUX-ASSISES-DU-TOURISME-DU-18-19-JUIN-AVEC-LA-PRESENTATION-DE-LA-MARQUE-FRANCE-ET-L-ETUDE-DE-BOSTON-CONSULTING-GROUP-DESTINATION-FRANCE-2020--37959.KJSP>, [en ligne] (Page consulté le 8 avril 2013)

Veilleinfotourisme, menée par Indiggo/Altermodal (in "Spécial économie du vélo" Atout France), 2009

Union Européenne, La stratégie européenne pour le développement durable (SEDD), 2006

ANNEXES

- A] Carte des boucles 2013
- B] Statut Maison du tourisme en pays terre de Lorraine
- C] Caractéristiques des communautés de communes
- D] Fiche Comité régional du tourisme sur le séjour cyclotouriste
- E] Article : L'annonce des séjours cyclotourismes
- F] Visuel de l'événement : Le Vélo Gourmand
- G] Article : Annonce de la réédition de la carte des Boucles de la Moselle
- H] Visuel de l'événement Festi'voie
- I] Dossier de presse Vélo Gourmand

AJ CARTE DES BOUCLES 2013



Les Boucles de la Moselle

... à pied, en vélo, en bateau

Charles le Téméraire

« Charles le Téméraire » est un bouge et une industrie qui a été fondée en 1880 et dont le siège social est situé à Metz. Elle a été créée par Charles le Téméraire, un homme d'affaires et industriel français. Elle a été fondée par Charles le Téméraire, un homme d'affaires et industriel français. Elle a été fondée par Charles le Téméraire, un homme d'affaires et industriel français.

Le permis de conduire (français ou étranger) est obligatoire pour conduire un véhicule à moteur sur la Moselle. Les véhicules à moteur doivent être immatriculés en France. Les véhicules à moteur étrangers doivent être immatriculés en France. Les véhicules à moteur étrangers doivent être immatriculés en France.

Maison du Tourisme en Pays de Sarre

Services gratuits
Région Moselle - 13300
www.paysdesarre.com
03 83 32 24 41

Les Boucles de la Moselle

Les boucles de la Moselle sont des itinéraires de randonnée à pied, à vélo ou à cheval. Elles permettent de découvrir les paysages et les sites historiques de la région. Elles sont adaptées à tous les niveaux de difficulté.

Recommandations aux usagers

- Respecter les panneaux réglementaires et les consignes de sécurité.
- Mettre à l'abri les enfants et les personnes âgées.
- Ne pas fumer dans les lieux interdits.
- Respecter les lieux de culte et les monuments historiques.
- Ne pas jeter de déchets dans la nature.
- Respecter les animaux et la flore.

Un peu de signalétique

Pour votre sécurité...

Il est recommandé de porter une ceinture de sécurité et d'utiliser des équipements de sécurité. Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide.

ATTENTION

Attention aux piétons et aux véhicules. Les conducteurs doivent être attentifs à leur environnement et respecter les règles de circulation.

L'histoire du fer

Le fer a été utilisé par l'homme depuis des milliers d'années. Il a permis de développer des outils et des armes plus efficaces. Le fer a été utilisé pour construire des ponts, des machines et des bâtiments.

Les fortifications

Les fortifications ont été construites pour protéger les villes et les territoires. Elles ont permis de résister aux attaques ennemies. Les fortifications ont été utilisées pendant des siècles.

Art nouveau

L'art nouveau est un mouvement artistique qui a émergé à la fin du 19ème siècle. Il se caractérise par ses lignes courbes et ses motifs inspirés de la nature. L'art nouveau a influencé l'architecture, les arts décoratifs et les arts appliqués.

Nature

La nature est une source d'inspiration et de bien-être. Elle offre de nombreux paysages et sites remarquables. La nature est essentielle à notre équilibre et à notre santé.

Art nouveau

L'art nouveau est un mouvement artistique qui a émergé à la fin du 19ème siècle. Il se caractérise par ses lignes courbes et ses motifs inspirés de la nature. L'art nouveau a influencé l'architecture, les arts décoratifs et les arts appliqués.

Art nouveau

L'art nouveau est un mouvement artistique qui a émergé à la fin du 19ème siècle. Il se caractérise par ses lignes courbes et ses motifs inspirés de la nature. L'art nouveau a influencé l'architecture, les arts décoratifs et les arts appliqués.

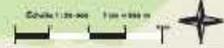
Les Boucles de la Moselle

Légende

- Route principale
- Route secondaire
- Autoroute
- Rivière
- Agglomération
- Mairie
- Maison
- Hôtel - chambre d'hôte - Gite
- Camping
- Patrimoine religieux
- Musée
- Château
- Patrimoine architectural
- Produits locaux
- Viticultrice
- Parc
- Aire de jeu
- Aire Camping car
- Halle et port fluvial
- Gare
- Artisanat d'art
- Réparat' ou location de vélos
- Base de loisirs
- Lac
- Belgique
- Golf
- Espace Naturel Sensible

Légende Vélocyclo

- Vélo partagé avec viticultrice à moteur
- Bateau
- Vélos réservés aux vélos
- Saisonné
- Gravillon
- Futur en projet



Accès libre (brevet) / Vélos de ville / Vélos de sport / Vélos de randonnée / Vélos de loisir / Vélos de montagne / Vélos de plume / Vélos de ville / Vélos de sport / Vélos de randonnée / Vélos de loisir / Vélos de montagne

B] STATUT DE LA MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE

MISSION DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE

STATUTS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2009

TITRE I : BUTS ET COMPOSITION

Article 1 : Sous le titre « Maison du Tourisme en pays Terres de Lorraine », il est constitué une structure d'ingénierie et de promotion touristique, sous une forme associative, régie par la loi de 1901.

Son action s'étend sur les communes et les communautés de communes du périmètre d'avenir du pays Terres de Lorraine, membres de la Maison du tourisme et sur tout autre lieu, par convention, où elle pourrait exercer son activité.

Proposition

Aucune

Article 2 : La Maison du tourisme a pour but d'étudier et de réaliser des mesures tendant à accroître l'activité touristique.

La Maison du Tourisme, a donc pour objet :

- ⊕ de développer, d'organiser et de structurer une offre à l'échelle de son territoire, en vue de sa commercialisation.
- ⊕ d'accompagner la gestion d'activités ; la gestion d'équipements à vocation touristique restera liée aux décisions de l'assemblée générale
- ⊕ de mettre en réseau les acteurs touristiques,
- ⊕ d'assurer les missions d'accueil, d'information, de promotion touristique du territoire et de vente,
- ⊕ de créer ou de participer à l'animation de manifestations touristiques.

de fournir avis et conseils sur des projets de développement touristique pour lesquels il sera consulté.

Article 3 : La Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine a son siège à l'adresse suivante : BP 70135 -54 205 TOUL cedex. Il peut être modifié par une délibération du Conseil d'Administration. La durée de l'association est illimitée.

Article 4 : La Maison du tourisme se compose de trois collèges :

- ⊕ 1^{er} collège : des membres de droit représentant les communautés de communes, les communes isolées Chaque communauté de communes est représentée par 5 élus, l'ensemble des communes isolées sont quant à elles représentées par 1 élu.
- ⊕ 2^{ème} collège : des membres actifs intéressés aux buts de l'association (socioprofessionnels locaux).
- ⊕ 3^{ème} collège : des membres associés comprenant des organismes d'appui membres de droit, d'une part et des individuels, d'autre part.

Article 5 : La qualité de membre actif s'acquiert par adhésion soumise à l'approbation de la majorité du Conseil d'Administration et l'acquittement d'une cotisation ratifiée par le Conseil d'Administration.

La qualité de membre de droit est attribuée à une communauté de communes, une commune ou à un organisme d'appui. La qualité de membre de droit est ratifiée annuellement par le Conseil d'Administration.

La qualité de membre se perd :

- ⊕ par la démission
- ⊕ par la radiation prononcée par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été appelé à présenter sa défense
- ⊕ par le non-paiement de la cotisation.

TITRE II : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

L'Assemblée Générale

Article 6 : L'Assemblée Générale se compose des membres indiqués à l'article 4. Le président peut appeler à siéger avec voix consultative toute personnalité dont la présence lui paraît utile.

Article 7 : Les membres actifs à jour de leur cotisation, les membres de droit et les membres associés participent au vote.

Le vote par procuration est admis entre membres.

Chaque membre de l'assemblée plénière ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

Article 8 : L'Assemblée Générale ordinaire se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président, au moins 15 jours à l'avance.

Elle entend le compte-rendu moral, approuve les comptes de l'exercice clos, adopte le rapport d'orientation, établit le budget de l'exercice à venir, étudie toutes les questions et projets régulièrement inscrits à son ordre du jour et élit les membres actifs et associés du Conseil d'Administration.

Les membres actifs et associés (individuels) du Conseil d'Administration sont élus par les membres de leur collège respectif. Les représentants des communautés de communes siégeant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration sont désignés par leur structure respective.

Le représentant des communes isolées siégeant au Conseil d'Administration est élu par ses pairs. L'assemblée générale statue sur l'adhésion de la Maison du tourisme à des organismes concourant à son objet (article 2).

Les décisions sont prises à la majorité simple.

Le secrétaire établit un procès verbal des décisions.

En cas de besoin, sur proposition du Conseil d'Administration ou à la demande écrite du tiers des membres dont elle se compose, une Assemblée Générale extraordinaire est convoquée avec un délai de prévenance de 15 jours.

Article 9 : Toute proposition émanant d'un membre et destinée à être soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire doit être adressée par écrit au Conseil d'Administration au moins 8 jours avant la date fixée pour cette Assemblée.

Le Conseil d'Administration

Article 10 : L'Assemblée Générale constitue en son sein un Conseil d'Administration désigné pour 3 ans. Le conseil d'administration est majoritairement représenté par les élus. Il est composé de 3 collèges avec la répartition suivante :

- ⊕ Les membres de droit (1er collège) :
 - ↪ des représentants, répartis de la manière suivante : 3 représentants pour chacune des communautés de communes de plus de 20 000 habitants, 2 représentants pour chacune des communautés de communes de moins de 20 000 habitants.
 - ↪ 1 représentant pour l'ensemble des communes individuellement adhérentes.
- ⊕ Les membres actifs (2ème collège) :

Ils sont représentés par les socioprofessionnels locaux en veillant à une représentation de l'ensemble des activités touristiques du territoire

 - ↪ 8 représentants élus par l'Assemblée Générale.
- ⊕ Les membres associés (3ème collège) :

Ils sont représentés par les organismes d'appui, dont le Pays Terres de Lorraine.

 - ↪ 6 représentants dont 5 membres de droit. Seul le représentant des « Membres individuels » est élu par l'Assemblée Générale

Cette représentativité est susceptible d'évoluer dans le cas où il y aurait une sous-représentation du 1^{er} collège. En cas de carence d'adhésion, ou en cas de retrait d'une communauté de communes, les postes non pourvus seront attribués à raison d'un poste par communauté de communes par ordre d'importance démographique. Les représentants de ces postes seront désignés par les communautés de communes concernées dans les conditions précisées à l'article 8.

Article 11 : Le Conseil peut appeler à participer à ses travaux avec voix consultative toute personnalité dont la présence lui paraît utile.

Article 12 : En cas de vacance par décès, démission ou exclusion, le Conseil pourvoit au remplacement sous réserve de ratification à la prochaine Assemblée Générale. Dans cette hypothèse, le membre coopté ne l'est que pour la durée du mandat de celui qu'il remplace.

Article 13 : Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs d'administration que lui confère la loi. Il prépare les documents nécessaires à la tenue de l'assemblée générale. Il a la charge de mettre en œuvre les orientations décidées en Assemblée Générale et de décider des activités conformément à l'article 2.

Article 14 : Le Conseil d'Administration se réunit au moins 2 fois par an sur convocation du Président et toutes les fois que le tiers de ses membres le décide.

Article 15 : Le Conseil d'Administration délibère valablement lorsqu'au moins le tiers des membres est présent ET lorsqu'au moins la moitié des votants est représentée en comptant les procurations. Si, après une première convocation régulièrement adressée dans les 7 jours, le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni en nombre suffisant, la délibération prise après la seconde convocation, à trois jours au moins d'intervalle, est valable quel que soit le nombre des membres présents.

En cas d'égalité des suffrages exprimés, la voix du Président est prépondérante.

Le vote par procuration est admis. Chaque membre du Conseil d'Administration ne peut détenir plus de deux pouvoirs. Les membres du Conseil ne peuvent être rétribués en raison des fonctions qui leur sont confiées en cette qualité. Seuls les frais justifiés peuvent être remboursés.

La Maison du tourisme s'interdit toute discussion politique ou religieuse. Le Conseil d'Administration a la possibilité de proposer à une Assemblée Générale l'adoption d'un règlement intérieur.

Le Bureau

Article 16 : Bureau : le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, et pour toute la durée du mandat, un Bureau.

Le Bureau est composé :

- ⊕ d'un représentant par Communauté de Communes adhérente.
- ⊕ de trois représentants issus des membres actifs (2^{ème} collège)
- ⊕ de deux représentants issus des membres associés (3^{ème} collège)
- ⊕ Le Président, trois Vice-Présidents, un trésorier, un trésorier adjoint et un secrétaire sont désignés parmi les membres du Bureau

Le bureau organise la gestion quotidienne de l'association. Il est habilité à prendre toute décision concernant la mise en œuvre d'actions concrètes, la recherche de partenaires et de moyens financiers, la gestion administrative, la gestion du personnel, et la préparation du Conseil d'Administration.

Article 17 : Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil d'Administration. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile.

Article 18 : Financement – Les ressources de l'association se composent :

- ⊕ des crédits de fonctionnement et subventions accordés par la région, le département, les communautés de communes, les communes, l'Etat, l'Europe ou des acteurs privés ;
- ⊕ des cotisations des membres ;
- ⊕ des recettes engendrées par ses activités : gestion d'équipements, manifestations et initiatives diverses ;
- ⊕ des ressources de toute nature décidées par le Conseil d'Administration dans le cadre des présents statuts ;
- ⊕ des prélèvements issus de la taxe de séjour ;
- ⊕ des dons et legs.

TITRE III : MODIFICATION AUX STATUTS ET DISSOLUTION

Article 19 : Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du tiers au moins des membres dont se compose l'Assemblée Générale. Cette dernière proposition doit être adressée par écrit au Conseil d'Administration au moins huit jours avant la séance. L'Assemblée, pour délibérer valablement, doit se composer de la moitié au moins des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau à huit jours d'intervalle au moins, et cette fois peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des membres présents.

Article 20 : L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de la Maison du tourisme, convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proposition n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau à quinze jours d'intervalle au moins, et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Article 21 : En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Maison du tourisme.

C] CARACTERISTIQUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS TERRES DE LORRAINE

LES COMMUNAUTES DE COMMUNES CREATRICES DE LA MAISON DU TOURISME EN PAYS
TERRES DE LORRAINE

Communauté de communes (CC)	Nombre de communes	Superficie (km²)	Population en 2009	Densité (hab/km²)
Toulois	25	280,5	35014	124,8
Hazelle	5	51,0	2299	45,1
Moselle et Madon	12	125,3	22669	180,9
Pipistrelle	7	48,0	2383	49,6
Saintois	36	230,5	8703	37,8
Pays de Colombey-les-Belles et du Sud Toulois	40	380,1	11855	31,2
TOTAL	125	1115,4	82923	74,3

Source : Maire A. et Zeien A, rapport de stage MDT, 2009

DJ FICHE PROMOTIONNELLE DU COMITE REGIONAL DU TOURISME : SEJOUR CYCLOTOURISME



Coup de pédale sur...

 **Les Boucles de la Moselle**

Tarifs Groupe 2013

TARIF PAR PERSONNE :
119 € TTC /pers. /jour
Boucle des vins,
prix pour un groupe de 20 pers. minimum

PRIX POUR 5 JOURS :
490 € TTC /pers.
prix pour un groupe de 20 pers. minimum

LANGUE : Circuit disponible FR/DE

Groupe de 15 personnes accepté, devis sur demande

* **CE TARIF COMPREND :**

Séjours 1j/1n en chambre d'hôtel***
Petit déjeuner/panier terroir/dîner,
dégustation dans une cave des Côtes de
Toul, un guide accompagnateur vélo.

* **CE TARIF NE COMPREND PAS :**

Les dépenses et extras consommés à
titre personnel, les boissons (sauf si
mentionnées dans le descriptif du forfait),
le transport et les transferts, la taxe de
séjour.



**Vivez une semaine de vélo sur l'exceptionnelle
Boucle de la Moselle. Diversité de parcours et
de paysages ponctués par un patrimoine et
une gastronomie dépaysants.**

En Lorraine, au croisement de la véloroute de Paris-
Prague et de la route de la Moselle, les Boucles de
la Moselle sont un lieu privilégié pour les séjours
touristique de groupes à vélo.

Allant paysage urbain, avec Nancy, saveur rurale,
avec les vins de côtes de Toul et la mirabelle de la
colline de Slon-Vaudémont, nos circuits sur voies
vertes assurent un tourisme de détente et bien être
en toute sécurité.

Nos séjours clés en main, de 1 à 5 jours, sont
conçus dans l'esprit d'une découverte en douceur
de la gastronomie et du patrimoine
historique et naturel lorrain.



www.bouclesdelamoselle.fr

Maison du tourisme en pays lorrains de l'est
Julien BARBERY - katele.com © Richard Hahn



www.lepreedenancy.fr

Contact : Service groupes

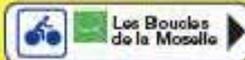
Tel : 0033 (0)3 83 64 90 60

Mail : groupe@lepreedenancy.fr

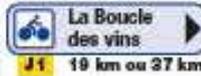




Coup de pédale sur...



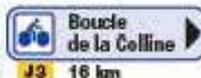
Les Boucles de la Moselle



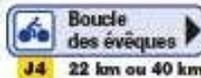
Visite des **villages vinicoles typiques du Toulais**, avec une **dégustation des vins des Côtes de Toul**. Dominant la vallée de la Moselle, ce vignoble est implanté là depuis les Romains.



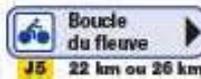
Visite de **Nancy et de son patrimoine** inscrit à l'UNESCO. Baladez-vous entre la place Stanislas, le parc de la Pépinière et le musée Lorrain.



Visite guidée de **la colline de Sion-Vaudémont**, Haut-lieu de la Lorraine. Un panorama exceptionnel, bien mérité, sur la plaine du Saintois.



Visite du **patrimoine médiéval et renaissance du Toulais**. Revivez le passé religieux et glorieux entre Toul et Villey-Saint-Etienne.



En conclusion d'une promenade le long de **la Moselle sauvage**, visitez **le fort de Villey-le-Sec**, son train historique et son canon.

Maison du tourisme en pays terres de Lorraine - Le Parc de Nancy - Toul, Sen, Boucle de la Moselle - www.dailycyclobm.fr



www.lepreedenancy.fr

Ça roule pour le tourisme

En 2013, le tourisme change de braquet en Pays Terres de Lorraine. Tour d'horizon avec le directeur, Xavier Gouéry.

La saison touristique 2013 a-t-elle commencé à la Maison du Tourisme ?

Xavier Gouéry : « Comme chaque année, cela a démarré à Pâques avec les pèlerins allemands sur le chemin de Saint-Jacques. Cela monte au fil des semaines en puissance jusqu'aux mois de juillet et août avec un pic de fréquentation du 1er au 15 août. Maintenant, sur l'ensemble de l'année, rien qu'au comptoir des deux sites de la Maison du Tourisme, nous recensons entre 11 000 et 12 000 individuels à Toul (45 % d'étrangers) et 7 000 à 8 000 à Sion (11 % d'étrangers). C'est un socle invariable, d'une année à l'autre, avec une prédominance de nationalités allemande, hollandaise et belge. »

Pensez-vous être devenu un acteur de l'économie sur ce territoire ?

« Nous sommes un service économique de l'ombre. Mais notre mission qui consiste à répondre aux questions « Que faire ? », « Où manger ? » et « Où dormir ? » entre parfaitement dans ce cadre. À titre indica-



■ La maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine prend la route des cyclo-touristes.

tif, sur l'ensemble du territoire, nous orientons les touristes vers une vingtaine de restaurants pas très chers et de qualité. »

Qu'est-ce qui attire naturellement le touriste dans la région ?

« Le vin ! C'est LE produit qui fait sortir la Lorraine tout entière des stéréotypes habituels. Une photo de terroir viticole et un joli patrimoine, il n'y a rien de tel pour séduire les touristes. On y ajoute aussi un pan d'histoire avec la route de Jeanne-d'Arc entre Toul, Domrémy et Vaucouleurs. Enfin, il ne faut pas négliger le sourire. Tout le monde est prêt à se mettre en quatre

pour ces touristes. Nous avons eu dernièrement un groupe de Belges. Ils étaient réellement ravis du dépaysement, de l'accueil et de la qualité des vins dégustés. »

Le tourisme en Terres de Lorraine, c'est aussi des actions originales !

« Elles seront reconduites cette année. Le Dragon Boat à Toul, chaque mercredi et dimanche de juillet et août, à compter du 7 juillet. Les Estivales de la Mine à Neuves-Maisons, deux fois par mois à compter du 6 juillet. Sur la colline de Sion, il y a la randonnée de l'Étoile de Sion le 28 avril, où nous attendons déjà 700 personnes contre

400 l'an passé, le marché artisanal du 18 août, le marché gourmand du 22 septembre et la fête du vin le 6 octobre. Enfin, les opérations « Trésors de votre pays » attirent jusqu'à 60 personnes à chaque sortie et c'est vraiment bien parti en ce début d'année 2013. »

Un peu de nouveautés en 2013 ?

« Oui, l'année 2013 est celle du vélo ! Nous avons déjà réédité et mis à jour une nouvelle carte gratuite des boucles de la Moselle et de ses 95 km de circuit désormais entièrement rénovés, avec la possibilité d'obtenir des infos sur smartphone grâce à un cryptogramme.

Le 8 septembre, nous organisons aussi un « Vélo-gourmand ». Un concept unique en France, où les participants pourront parcourir 20 km entièrement plats autour de Villey-Saint-Etienne, avec au programme huit pauses gastronomiques et culturelles. Une manifestation accessible à toute la famille. Pour cette première, nous casserons d'ailleurs les prix par deux : 15 € pour les adultes, 5 € pour les enfants. À cette occasion, nous accueillons d'ailleurs une vingtaine d'autocaristes allemands et belges. Ils viendront tester notre concept. Nous souhaitons en effet proposer en 2014 des séjours de 2 à 5 jours pour des groupes de touristes, mêlant vélo, patrimoine et gastronomie avec retour chaque soir à la Maison Carrée de Méréville. »

Toutes ces actions portent-elles leurs fruits ?

« Nous avons démarré en 2011. En 2012, nous avons doublé notre chiffre d'affaires. En 2013, nous allons le doubler une nouvelle fois par rapport à 2012. Et nous comptons en faire autant en 2014. Le potentiel est là ! C'est donc à notre portée. Nous pourrions aussi nous tourner à l'avenir vers le tourisme industriel avec la présence de Powéo et de la centrale photovoltaïque de Toul-Rosières sur notre territoire. »

Propos recueillis par Lionel MADELLA

F] VISUEL DE L'ÉVÉNEMENT : LE VELO GOURMAND



contact@leprede Nancy.fr

www.leprede Nancy.fr

Vélo Gourmand

La balade familiale à vélo le long de la Moselle !

7 étapes gourmandes

sur un parcours de 20 km

Départ de
Villey-Saint-Etienne

Vélo à louer
sur réservation

ÉTAPE 1
Café de bienvenue

ÉTAPE 2
Apéritif Toulinois

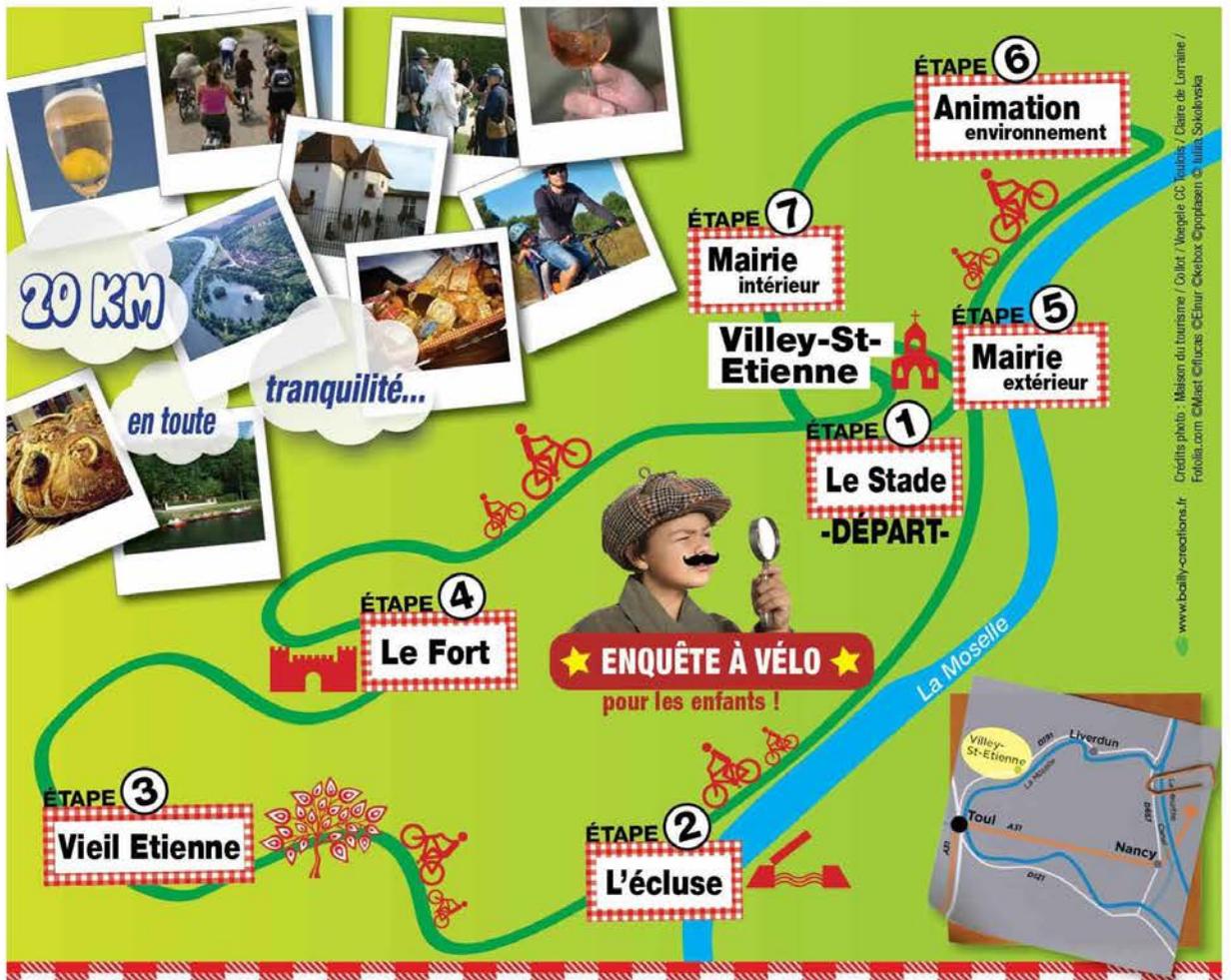
ÉTAPE 3
Panaché de Jons

ÉTAPE 4
Rata du poilu
Pain du fort

ÉTAPE 5
Fromage du Saintois

ÉTAPE 6
Buffet de desserts

ÉTAPE 7
Café



Réservation

Nom :

Prénom :

Tél. :

Mail :

Horaire de départ à cocher

10h00	<input type="checkbox"/>	11h15	<input type="checkbox"/>
10h15	<input type="checkbox"/>	11h30	<input type="checkbox"/>
10h30	<input type="checkbox"/>	11h45	<input type="checkbox"/>
10h45	<input type="checkbox"/>	12h00	<input type="checkbox"/>
11h00	<input type="checkbox"/>	12h15	<input type="checkbox"/>

Inscription Vélo Gourmand

20 € x adulte(s) : €

5 € x enfant(s) : €

Sous-total : €

Location vélo

10 € x adulte(s) : €

10 € x enfant(s) : €

Sous-total : €

Total à régler : €

location vélo : 10 €/pers.

Chèque du montant total à envoyer avec la réservation.

Pour les locations, se présenter sur place une demi-heure avant le départ.

Aucune réservation et paiement sur place.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
à retourner avant le **jeudi 5 septembre 2013 à 18h**
dernier délai !

Maison du tourisme en pays terres de Lorraine - BP 70135 54205 TOUL cedex

03 83 64 90 60
contact@leprede Nancy.fr

Pour paiement en ligne

<http://www.leprede Nancy.fr/content/velo-gourmand>

Credits photo : Maison du tourisme / Collet / Wegele CC Traina / Claire de Lorraine / Fotolia.com © Mist Clucas © Elnur © Kébox © Joplasen © Julia Sokolovska
www.bally-creations.fr

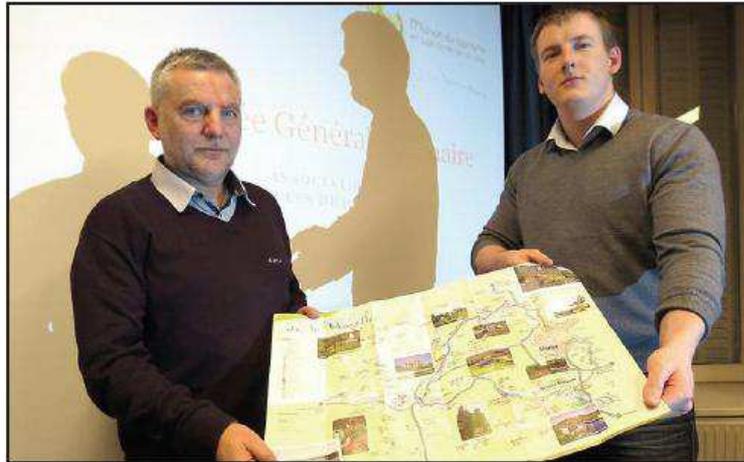
Un tourisme grand braquet

L'année 2013 sera celle du vélo. C'est en tout cas l'option de la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine.

Tous en selle ! Alors que le cyclisme international vacille depuis la chute du mythe Armstrong, le vélo-loisirs à vocation touristique tient toujours le haut du pavé sans pour autant défrayer la chronique. Fort de ce constat, la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine saute volontiers dans la roue de ce phénomène sociétal pour profiter de cette aspiration. Objectif : drainer toujours plus d'adepte sur le Toulinois et ses environs, diversifier et densifier l'offre déjà riche pour les touristes.

Situé au carrefour stratégique des axes autoroutiers, des canaux et de la route Paris-Prague, et bénéficiant désormais de piste cyclable bien aménagée autour des boucles de la Moselle, le territoire a assurément tous les atouts pour attirer les amoureux de l'effort sur deux roues.

Pour le président, Jean-Pierre Couteau comme son directeur, Xavier Gouéry, l'idée de rééditer une carte des pistes cyclables du bas-



■ Jean-Pierre Couteau et Joris Pettmangin dévoilent la nouvelle carte des pistes cyclables. Photo ER

sin est devenue capitale. Joris Pettmangin, jeune stagiaire de la Maison du tourisme, s'attachant à repérer et à identifier tous les carrefours autour de ces boucles pour le moins bucoliques et pittoresques avec notamment l'implantation de panneaux d'informations services pour les cyclotouristes en transit.

Tour-opérateurs allemands ciblés

Le développement de ce tourisme germe dans l'esprit

des initiateurs prêts à changer de braquet dès 2014 : « Nous visons les groupes touristiques allemands et luxembourgeois de 25 ou 30 personnes, très friands de cette formule : vélo-culture-gastronomie. Il s'agit d'une clientèle relativement aisée qui se déplace en bus, demande à être logée dans un hôtel 3 étoiles et plus. La durée du séjour va de 3 à 5 jours, et sur cette période, ils enchaînent les balades à vélo, les bons restaurants, et les découvertes historiques et culturelles. »

Le directeur fonce tête baissée avec ce concept sous le bras. « Nous allons bâtir des journées types et donc proposer aux tour-opérateurs allemands et luxembourgeois une offre complète afin de figurer dans leur catalogue dès l'an prochain », explique Xavier Gouéry.

Il faut dire que les attraits ne manquent pas dans tous ces domaines avec le vignoble des Côtes de Toul, la colline de Ston ou encore l'histoire de Jeanne d'Arc... Le

À savoir

► Réunis en assemblée générale à Dommarin-lès-Toul, les membres de l'association des Boucles de la Moselle ont réélu Jean-Pierre Couteau à la présidence. Vice-présidents : Nicolas Bouchelet et Michel Geoffroy. Secrétaire, Daniel Koenig. Trésorier, Xavier Collin. Avec la création et l'essor de la Maison du Tourisme, l'association entend à l'avenir passer le relais à cette entité plus professionnelle. « Nous avons accompli notre mission en achevant pratiquement les 90 km de pistes cyclables autour des boucles de la Moselle. La boucle est bouclée ! » a estimé le président. Créée en 2001, a su également faire la promotion de ce patrimoine naturel en organisant au fil des années de multiples événements sportifs et culturels.

concept est en bonne voie avec le partenariat des hôteliers et restaurateurs.

Pour asseoir ce nouveau cap, la Maison du Tourisme proposera le 8 septembre prochain une animation originale avec son « Vélo-gourmand ». Sur un parcours sans difficulté vingtaine de kilomètres autour des boucles de la Moselle, les participants attendus pourront goûter à la gastronomie régionale. Nul doute qu'ils en garderont un peu sous la pédales, pour régaler le palais.

L.M.

Infos pratiques

Laissez votre voiture au garage, venez à vélo !
 Depuis Sexey-aux-Forges, Pont-Saint-Vincent, Richardmémil... et plus loin !

- Animations regroupées sur moins de 2 km de parcours (possibilité de prolonger vers Sexey-aux-Forges ou Nancy)
- Vente de produits locaux sur place (espace gourmand pour les papilles de toute la famille)
- La promenade peut se faire à pied, en rollers et même en poussette !
- Accès facile pour les personnes à mobilité réduite
- Accès interdit aux chevaux sur la piste cyclable



Itinéraire

Depuis Epinal : prendre la sortie 7 en direction de Flavigny-sur-Moselle. Suivre la direction Richardmémil puis Messein.

Depuis Nancy/Metz par la A330 : prendre la sortie 6 en direction de Neuves Maisons. Suivre la direction Messein.

A Messein : suivre l'indication Base nautique... au feu situé au centre de la commune, franchissez le canal.

Contacts

Pour plus d'informations :
 Tel : 03 83 26 45 00
 Site : www.cc-mosellemadon.fr
 Mail : festivoie@cc-mosellemadon.fr

la voie verte dans tous ses états Festivoie

entrée libre

Base nautique de Messein (15 km de Nancy)
 Dimanche 26 mai 2013 de 14h à 18h



- Animations
- Spectacles, surprises
- Espace gourmand
- Fête du nautisme
- Ateliers fête des mères

tout public

Avec la participation de : Foyer Aristide Briand, FRANCAS-JEP de Messein, « ados en réseau », Base nautique de Messein, L'Âme du Cœur 54, Cécile et la Mission Locale, ALNM Canoe et Secourisme Aider Protéger 54. Merci à tous les bénévoles mobilisés sur le projet, aux communes et associations pour leur prêt de matériel.

Laissez-vous surprendre par cette promenade originale et festive...

+ d'infos : 03 83 26 45 00 // festivoie@cc-mosellemadon.fr





AUTRES ANIMATIONS

Informations touristiques

Demandez toutes les informations touristiques et culturelles, proposées par la Maison du tourisme et la communauté de communes Moselle et Madon.

Espace gourmand

Ô Manibelle : glaces, sorbets, nectar de fruits
Brasserie le Chaudron : bières artisanales
Les vergers de Martin Hoyer : jus de fruits, confitures
Boulangerie Oscuro : pâtisseries
Claude Bolland : miel, pain d'épices, lait chaud, café

Maquillage

Petits et grands pourront se faire maquiller par les ados : transformez vous ! Déambuleront ainsi en maux, super héros, clowns...

EN DEAMBULATION

Pouidorkestra

Sur ses drôles de vélos, Pouidorkestra déambule en fanfare au rythme de vos mollets, des jardins à la base nautique et de la base nautique aux jardins.

L'atelier mobile

Un petit problème sur le vélo ? Demandez conseil à Dynamo, avec son atelier, l'association vous permettra de remettre sur roues votre vélo.

AUX JARDINS

Atelier fête des mères

Dynamo propose un atelier dédié aux enfants... et leurs mamans. Les enfants pourront confectionner un petit cadeau à partir de matériaux de récupération.

Percussions

14h15 - 17h

3 morceaux présentés par les ados du territoire : les ados en réseau, vous inviteront à danser sur des rythmes africains, cubains...

Atelier art du cirque

Dynamo, Joulearts, Ballet de jonglage, et ceaux : les ados vous proposent des initiations aux arts du cirque. Certains d'entre eux présenteront un petit spectacle de monocycle.

De l'Aïu à la vue

Un parcours à l'aveugle, pour se mettre dans la peau d'un non voyant... Et un défi : récupérer des objets en aïu, pour contribuer au financement de chiens guides d'aveugles.

John Efka

14h45 - 16h15

John Efka est un être lunaire avec les pieds bien ancrés sur terre, sa chanson est empreinte de fraîcheur, d'humour et de nouveauté.

Uchronisme

15h30 - 17h15

L'artiste, Héroïse Dalbart vous présente une danse aérienne où la folie est dépassée par la fragilité du corps, où le temps n'est qu'illusion.

Madame Gimbard

16h45 - 17h30

Madame Gimbard conte avec une grande conviction ses 5 histoires, faisant naître le rire, la surprise, et aussi un monde imaginaire.

A LA BASE NAUTIQUE

Fête du nautisme

Initiation et baptême de voile et de canoë, encadrement assuré par des moniteurs brevetés.

Le manège à vélos

A vos mollets ! Prêts ? Partez ! Pédalez pour faire fonctionner ce manège d'un genre tout à fait nouveau... 100% économie d'énergie !

Atelier fête des mères

Dynamo propose un atelier dédié aux enfants... et leurs mamans. Ils pourront réaliser un petit cadeau à partir d'éléments de vélo !

Les Feutres noirs

14h - 16h15

Une flûte, une guitare des sourires et de la joie surgissant de l'espace dans un grand chapeau noir. Voilà les Feutres Noirs, groupe local de chansons !

Madame Gimbard

14h30 - 15h - 15h45

Madame Gimbard conte avec une grande conviction ses 5 histoires, faisant naître le rire, la surprise, et aussi un monde imaginaire.

Diabolumberto

15h - 16h15

Diabol'corps : un numéro de Cédric Humbert mêlant finesse, fluidité et prouesses techniques autour du diabololo.

Paul Rozaire

15h15 - 16h45

Mêlant poésie et technique de haut niveau Paul Rozaire offre une performance rare de manipulation du bâton du diable.

LEGENDE

Site des jardins

Site de la base nautique

Point info & accueil

Animation continue

Véloroute - voie verte des Boucles de la Moselle

Sur le site des Jardins, ne manquez pas :

- À partir de 16h15 un temps convivial et gourmand tout en musiques et spectacles.
- À gagner, un panier terror offert par les producteurs de l'espace gourmand.

Vélo Gourmand 8 septembre 2013

Contact :

Xavier GOUERY
gouery@lepredenancy.fr
06 31 13 01 10

Adresse : Maison du tourisme en
Paysterres de Lorraine
1 Place Charles de Gaulles
54200 TOUL
www.lepredenancy.fr



Historique :

La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine s'est attachée depuis sa création en 2007 à accompagner les projets liés à la pratique touristique du vélo. L'action de la Maison du tourisme s'est concentrée sur les boucles de la Moselle et la colline de Sion-Vaudémont : édition d'une carte des pistes cyclables et location de vélo.

Aujourd'hui dans le cadre de sa stratégie de commercialisation, la Maison du tourisme souhaite donner un nouveau souffle aux aménagements réalisés à travers un nouvel événement : Le vélo Gourmand.

■ **Le Vélo Gourmand:** le 8 Septembre 2013, à Villey-St-Etienne

Cette nouvelle sortie Lorraine, proche de Nancy, est une digne cousine des marches gourmandes. En effet, le Vélo Gourmand est la forme inédite de sortie familiale à vélo. Il se déroulera le 8 septembre 2013, à Villey-St-Etienne.



Cette manifestation vous entrainera au rythme des pistes cyclables des boucles de la Moselle, entre la Maison forte de Villey-Saint-Etienne, le fort du vieux canton et l'espace naturel du Terrain.



Au grès de cette balade à vélo de 20km, sécurisé et accessible à tous, vous découvrirez le terroir local à travers 7 étapes repas conviviales, accompagnées par du vin de Toul :



L'ensemble du parcours est animé par une « très sérieuse » enquête pour enfant. Il s'agira de découvrir qui est le voleur du vélo qui sévit à Villey-Saint-Etienne...

Les Partenaires:

La Maison du tourisme en pays terres de Lorraine organise le Vélo Gourmand avec le soutien de ses partenaires:

- L'association Air et Eau
- L'association Dynamo
- La commune de Villey-St-Etienne
- L'association des boucles de la Moselle
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Pays terres de Lorraine
- Europe (LEADER et FEADER)



Modalité d'inscription :

La réservation est obligatoire auprès de la Maison du tourisme ou sur le site :

<http://www.lepreedenancy.fr/content/velo-gourmand>

Les tarifs : - Adulte : **20C**
 - Enfants: **5C**

Le choix de l'horaire de départ est fixé à l'inscription. Les départs s'effectuent toutes les 15 minutes entre 10h00 et 12h00.

La location de vélo est possible et limitée en nombre, au tarif unique de 10€ par personne.



Comment appliquer l'activité physique au tourisme dans un contexte rural : entre passé associatif et avenir commercial ?

Petitmangin Joris

Université de Lorraine

Juin 2013

Tourisme, Santé, Activité physique, Rural, Cyclotourisme, LEADER,

L'expérience fournie par le projet « Développement du cyclotourisme », réalisé par la Maison du tourisme en pays terres de Lorraine a permis une réflexion sur les apports possible de l'activité physique, à la fois au secteur du tourisme, de la santé, et du développement rural.

Cette réflexion a induit l'exploration du contexte touristique et de santé à plusieurs échelles (Europe, France, Régional) en y intégrant les possibilités d'application au contexte rural. Enfin, nous étudierons les solutions apportées par la Maison du tourisme en Pays terres de Lorraine dans ces domaines, par l'exemple du projet « développement du cyclotourisme », avec les spécificités induites par le format associatif de cette structure.

Tourism, Health, Physical Activity, Rural, Cycling, LEADER

The experience provided by the project "Development of cycling", directed by the "Maison du tourisme en pays terres de Lorraine" has allowed a reflection on the contributions can physical activity, both in the tourism sector, health, and rural development.

This thinking has led to the exploration of the context of tourism and health at multiple scales (Europe, France, and Regional) by including the applicability to the rural context. Finally, we will study the solutions provided by the "Maison du tourisme en pays terres de Lorraine " in the field, for example the project "Development of cycling" with specific induced associative format of this structure.